

LE JOURNAL THUNDERBIRD



LE JOURNAL THUNDERBIRD



AUTOMNE 1986

DANS CE PRÉSENT NUMÉRO

GÉNÉRALITÉS

En montant vers le bas 1

ACTIVITÉS ET FAITS SAILLANTS DU BUREAU

Concours annuel de rédaction de l'APMC 3

Visite du directeur au 4 PL PM 4

Tournoi annuel de hockey de l'ACPM 4

La PM de la SFC Gypsumville présente 6

Le 2 PPM à l'Ironman 86 7

Service commémoratif des agents de la paix – Wellesley Island, N.Y. 9

QUESTIONS D'ACTUALITÉ

Accident ou Agression? 10

Mise à jour – Royal Military Police Training Centre 14

La Police Militaire durant la Guerre – Partie II 15

SCUTTLEBUT CONFIRMÉ

Épingles de revers de l'ACPM 27

Le Déjeuner des Oubliés 1986 27

FONDS DE LA POLICE MILITAIRE POUR ENFANTS AVEUGLES

Safari de l'ERSFC au profit du Fonds pour les Enfants Aveugles 28

IN MEMORIAM

Capitaine (Retiré) Fred Rogers 31

Adjudant-Maître Murray Purcell 31

Sergent (Retiré) Arthur C. Andrew 31

Adjudant-Chef (Retiré) Arthur Harry Bristow 31

BOUTIQUE DU SERVICE DE LA SÉCURITÉ – LISTE DES PRIX 1986

..... 32

ÉNONCÉ DE POLITIQUE – ÉDITORIAL

Le journal Thunderbird, bulletin semestriel du Service de la sécurité constitue un périodique autorisé par le MDN, conformément à l'OAFIC 57-12.

Le journal Thunderbird a pour objet de rendre compte de la vaste gamme des secteurs d'activité du Service, d'informer et d'éduquer et de favoriser le professionnalisme et l'esprit de corps.

Les articles propres à être publiés dans le Thunderbird pourront traiter de différents sujets et se présenter sous diverses formes. Cependant, il pourra s'agir tout autant d'articles intéressants l'ensemble du Service que de comptes rendus sans caractère officiel ayant trait aux événements locaux, aux personnalités qui les font et aux effectifs. De par leur teneur, les articles devront être de nature à être publiés dans un journal représentatif du Service de la sécurité. Les officiers de sécurité des bases et des stations, les commandants des détachements ou un représentant d'unité de la police militaire de la milice peuvent transmettre directement leurs articles à la Direction de la sécurité, sous réserve de l'approbation du commandement approprié ou du quartier général de l'UES, suivant le cas.

On fera bon accueil aux lettres adressées au rédacteur, aux questions ou aux commentaires portant sur l'éditorial; cependant, on rappelle aux lecteurs qu'il devra y être question de l'activité du Service de la sécurité plutôt que de sujets traités ailleurs avec plus d'à-propos, par exemple, dans le Bulletin du personnel, etc.

DATES DE PARUTION

Saison	Date limite pour la réception des articles, lettres, etc. par le D Sécur	Date de parution
Hiver	15 novembre	30 janvier
Printemps	15 février	30 avril
Été	15 mai	30 juillet
Automne	15 août	30 octobre

Nous avons porté à dix semaines de délai limite pour la réception des articles par le D Sécur. C'est le minimum de temps qu'il nous faut pour la date de publication, en prévoyant le temps nécessaire pour la traduction, la dactylographie et l'impression. Nous vous serions très reconnaissants de vous y conformer.

Dorénavant, veuillez adresser vos articles à :

Managing Editor
Thunderbird Journal
NDHQ/D Secur 3
101 Colonel By Drive
Ottawa, Ont. K1A 0K2

REDACTEUR GERANT

Major D.R. Johnson, MMM, CD

ASSISTANT-REDACTEUR

Capitaine R.A. Holman, CD

CONCEPTION GRAPHIQUE

Ivor Pontiroli, DDDS 7-2

PHOTO COUVERTURE

PM de la BFC Kingston au Service Commémoratif des Agents de la Paix

Généralités

En montant vers le bas

par le Chien de garde

ICI 28 ALPHA QUI SALUE TOUTES LES STATIONS. Nous voici déjà en mai. Je viens tout juste d'avoir un dialogue décousu avec le rédacteur adjoint. Il m'a rappelé que je devais fournir mon prochain article pour le 15 et je lui ai signalé que j'attendais toujours les numéros de l'hiver 1985 et du printemps 1986 du Journal! Les explications assez compliquées qu'il m'a fournies m'ont appris que le premier numéro était retenu par un imprimeur peu coopératif et que le deuxième nécessitait une traduction en hongrois ou en je ne sais quel autre charabia. On reconnaît bien là les rédacteurs adjoints. Ils me font penser aux officiers de la garde avec les filles de joie (ou avec les garçons de joie dans le cas des officiers de sexe féminin, puisqu'il faut respecter les droits à l'égalité) : gros parleurs, petits faiseurs.

Le printemps est arrivé tôt à Ottawa cette année. Il ne faut pas en conclure que tout risque de gel tardif est écarté, mais la situation s'annonce prometteuse. Plus je vieillis, plus je deviens philosophe. La vie, la mienne du moins, ressemble davantage chaque jour à mon jardin. De nouvelles pousses apparaissent, bien sûr, mais dans l'ensemble, la mauvaise herbe est de plus en plus tenace d'une année à l'autre, la peinture s'écaille un peu plus vite et chaque projet de réparation paraît un peu plus compliqué. Évidemment, ma vue n'est plus ce qu'elle était et je perçois moins les changements, mais ils existent. Ma douce moitié prétend qu'au lieu de vieillir, nous mûrissons. Ses banalités sont aussi insupportables que celles du rédacteur adjoint.

Évidemment, tout évolue. À mes débuts dans le métier, nous nous occupions surtout du contrôle de la circulation, du protocole, du maintien de la discipline hors des limites des unités (mais dans nos propres secteurs) et on nous promettait vaguement que nous pourrions ramasser les traîneurs, les déserteurs, les PG et les réfugiés en temps de guerre et les pillards en tout temps. Au début des années 1960, j'ai suivi un cours dans lequel on devait notamment nous enseigner les secrets

qu'il faut connaître pour procéder à des exécutions en campagne, mais faute de matériel didactique, je crois que nous n'avons pas abordé ce chapitre. Si je me souviens bien, Lorne Henderson était notre instructeur, mais il n'était pas zélé au point de se porter volontaire pour nous faire une démonstration, même si nous avions convenu de nous servir de balles à blanc ou d'une corde d'une résistance de 5 livres!

Les opérations sont vraiment beaucoup moins simples de nos jours. Nous avons déployé nos ailes et considérablement élargi nos horizons depuis la guerre de Corée; par le fait même, les tâches se sont multipliées d'autant. Dans un précédent article, je discourais sur le rôle de gardiens d'ambassade confié aux agents de la police militaire. Ce n'est là qu'une de leurs nouvelles fonctions. Les vrais changements tiennent à la façon dont nous avons abordé le rôle de la police au cours des vingt dernières années et à celle dont nous avons pris en charge la responsabilité de parer aux menaces. Si nous pouvions voir dans une boule de cristal ce qui se passera en 1999, je soupçonne que nous aurions peine à nous reconnaître, nouveaux uniformes mis à part. Nous vivons une révolution technologique telle que toute une série de concepts seront bouleversés au cours de la prochaine décennie. La protection des droits par voie de charte, l'évolution des mœurs et l'automatisation ne sont que quelques-unes des impératifs qui exigent que nous considérons notre situation et nos activités sous un nouvel angle. Notre monde est en transition et les tâches que devra accomplir la police militaire dans dix ans seront aussi différentes de celles d'aujourd'hui que ne l'étaient, par rapport aux patrouilles actuelles, celles qui contrôlaient la vitesse sur Lisle Road en 1955. Quelqu'un se souvient-il du nom qu'on donnait à la boîte noire à miroirs qui servait à évaluer la vitesse? Après tout, est-ce si important?

L'avenir est encore imprécis, du moins à mes yeux vieillissants, mais il consistera à résister aux menaces de toutes sortes. Vous pourrez évidem-

ment soutenir que nous en sommes déjà là, mais si c'est le cas, nous ne sommes aucunement organisés ou préparés pour faire face à la musique. En définitive, nous nous trouvons encore sur Lisle Road avec nos chronomètres et nos boîtes noires.

Le présent article ne se veut nullement introspectif ou indûment contemplatif, mais en se tournant vers le passé, on entrevoit parfois l'avenir. J'avais juste le goût d'écrire sur ce sujet et j'espère que vous aviez envie d'en entendre parler. Passons maintenant à autre chose.

Il y a quelques semaines, j'ai reçu un appel de l'ex-major Jim Findlay, autrefois de la 1^{ère} et 6^e Compagnie Provost. Jim est aujourd'hui directeur en sécurité industrielle à Toronto. J'ai une dette envers lui car le capitaine Jack Rand et lui ont contribué à me faire passer des réserves aux forces régulières il y a de cela 27 ans. J'ai eu mes premiers contacts avec la police militaire lorsque je faisais partie de la 6^e Compagnie et je porte encore aux genoux et aux coudes des cicatrices qui me rappellent l'accident que j'ai eu en Harley-Davidson près de Kitchener. C'était l'époque où l'on déployait des colonnes mobiles les samedis matins pour déterminer si nous pouvions pénétrer dans une zone urbaine après une attaque nucléaire. Si mes souvenirs sont exacts, nous étions 5 ou 6 pour contrôler la circulation d'une centaine de véhicules dispersés sur une superficie de 1 000 milles carrés. Ces opérations étaient très frénétiques, mais nous nous sentions utiles. Évidemment, les bons citoyens en route pour le marché ne partageaient pas toujours nos vues. Ça ne leur arrive jamais d'ailleurs, n'est-ce pas?

À cette époque, une grande partie du travail était improvisée. Les IPO, qui occupent une place si importante de nos jours, n'existaient pas et il fallait les inventer au besoin. Je me souviens qu'un dimanche après-midi, Jim Findlay m'avait envoyé seul de Meaford à Guelph, en Ontario, pour conduire deux batteries d'artillerie de campagne. Conduire, tels étaient les

ordres. La doctrine se résumait alors à ce que vous disait un ancien combattant, s'il s'en trouvait un à proximité. Comme j'étais seul, j'ai « inventé » ce jour-là la progression par bonds à une seule motocyclette. J'étais comme un chien de berger au milieu des loups. Avant d'atteindre la grande route, le conducteur du premier « quad » a dû foncer dans le fossé pour m'éviter, mais deux villages plus loin, nous roulions tous rapprochés à une vitesse constante de 40 milles à l'heure. Nous nous en remettions pour une large part au bon sens, mais chaque leçon était apprise péniblement. Le secret consistait à l'apprendre dès le départ.

J'ai escorté la solde pour la première fois pendant que je faisais partie de la milice à l'ancien camp Borden. Un malin m'a enfermé pour la nuit dans le bureau de l'officier-payeur en me confiant un pistolet chargé. On m'avait simplement dit de « garder le coffre-fort ». Pendant les dix heures suivantes, j'ai arpenté le bureau, pistolet à la main, à la vitesse constante de 4 milles à l'heure. Je priais pour que les hommes de James se montrent, mais le seul problème que j'aie eu a été de ne pas pouvoir aller au petit coin. On m'avait vraiment enfermé.

Je me souviens qu'une autre nuit, l SMR de l'ancienne 6^e Compagnie, le chef de police Ted Lamb, m'a tiré du lit parce qu'une bande d'artilleurs du samedi soir chahutait dans une vieille caserne. On m'a envoyé à l'entrée, seul de nouveau, relativement bien mis, portant uniforme de brousse, ceinturon et bandoulière immaculés, brassard, etc. Trente secondes après, j'étais expulsé par la porte arrière et je me retrouvais sur le dos, les vêtements un peu en désordre, mais l'orgueil meurtri. Comme aujourd'hui d'ailleurs, le secret consistait alors à s'épousseter et à recommencer. Ils ne m'ont pas jeté dehors une seconde fois. En fait, « mes artilleurs » m'ont entouré et nous avons négocié une fin acceptable à ce qui était devenu pour nous tous une situation contrariante. Si je me souviens bien, j'ai dû boire une bière avec les gars, même si j'étais « en service », et en échange, ils ont accepté d'étouffer quelque peu les éclats de voix.

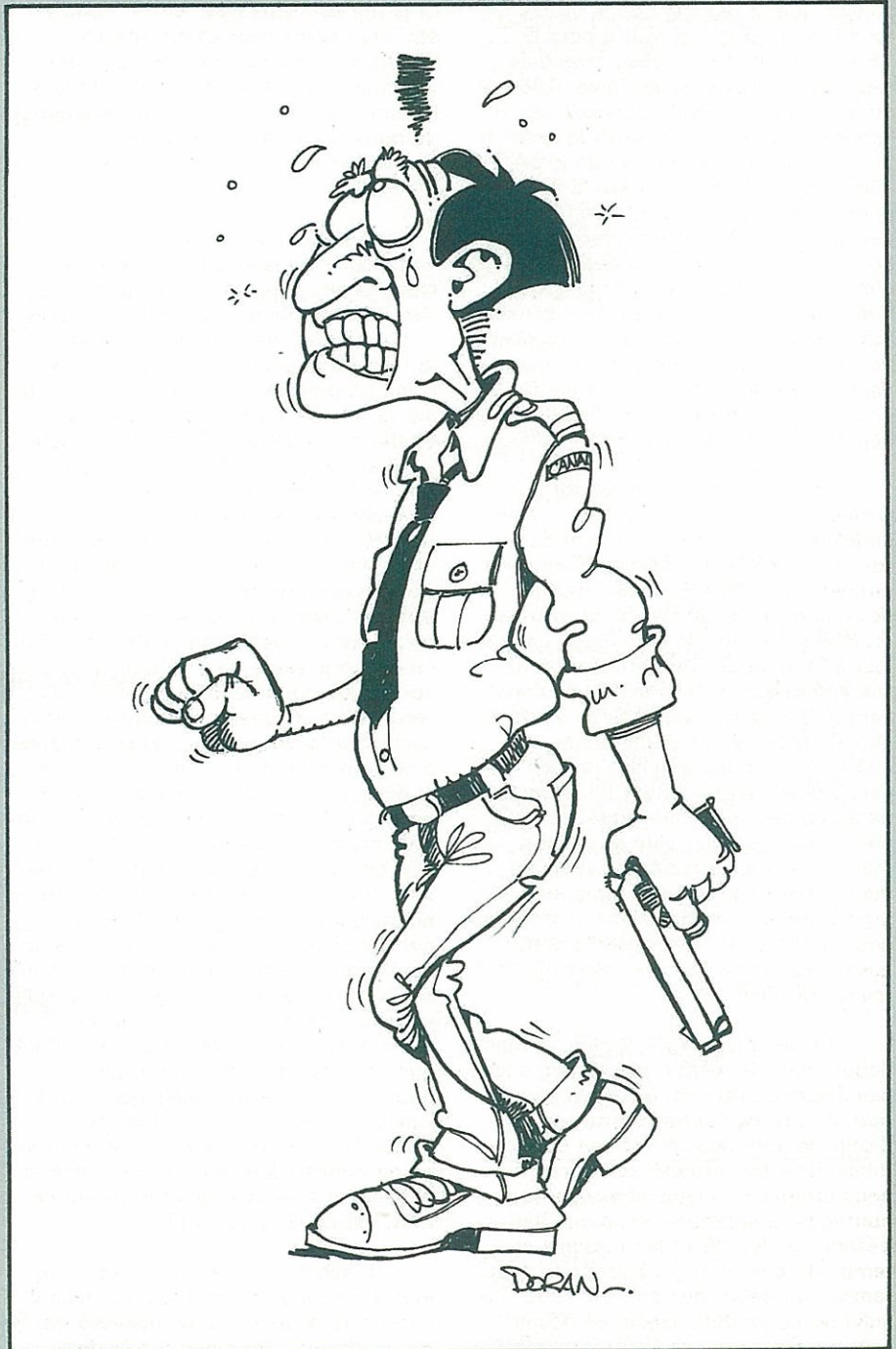
Je dois reconnaître qu'à l'époque, je me demandais pourquoi on jetait ainsi dans la mêlée un caporal seul, mais aujourd'hui je sais pourquoi il ne pouvait en être autrement : je représentais la troupe. J'aime à penser que je serais retourné une troisième fois au besoin. Je pense à la nuit où, quelques années plus tard, Edgar Pétrie et moi

sommes entrés, sur notre trente et un, dans un bistro de Val-Saint-Michel pour prouver aux membres du 22^e qu'aucun pub n'était interdit aux gars de la Compagnie Provost. Ils n'ont pas relevé le défi; heureusement d'ailleurs parce qu'environ deux douzaines d'agents de la police militaire étaient prêts à intervenir sur demande, en cas de grabuge.

Évidemment, en ce temps-là, nous ne prenions pas la peine de signaler ce genre d'incidents, sauf dans une note laconique du registre des incidents quotidiens, et si une IPO était donnée, elle prévoyait que le commandant ne

devait pas être mis au courant à moins que quelqu'un n'aboutisse à l'hôpital.

Nous sommes passés d'un dialogue décousu à un monologue incohérent. Pour être juste envers moi, le rédacteur adjoint m'a demandé un texte et faute de nouvelles des stations, je considère que vous me l'avez aussi demandé! 28 ALPHA VOUS SALUE BIEN.



Activités et Fait Saillants du Bureau

Association de la Police Militaire Canadienne

Concours Annuel de Rédaction

L'APMC a accepté de parrainer le deuxième concours annuel de rédaction. Ce concours est considéré comme une contribution positive au perfectionnement de notre Service aussi bien sur le plan professionnel que culturel.

Le concours de rédaction de l'APMC a pour but d'encourager les membres de l'APMC à exprimer leur opinion sur un sujet de leur choix avec logique, objectivité et réalisme.

Le concours est ouvert à tous les membres de l'APMC et du service de sécurité. Les participants peuvent choisir des sujets d'intérêt général ou typiquement militaire, mais de préférence en rapport avec le service de sécurité ou son rôle.

Le texte présenté doit compter au moins 1 000 mots. Il doit être dactylographié à double interligne et présenté en triple exemplaire. Les nom et adresse de l'auteur ne doivent pas figurer sur le texte même, mais sur une feuille distincte qui doit y être annexée. Il faut prendre soin de mentionner les noms des personnes ou des documents

de référence cités dans le texte. Les textes peuvent être rédigés en français ou en anglais et doivent être présentés entre le 1^{er} octobre et le 15 décembre, mais ils doivent parvenir au D Sécur/OGDN au plus tard le 15 décembre 1986.

Tous les auteurs en puissance sont invités à faire parvenir leurs articles dans le cadre du concours de rédaction de l'APMC à l'adresse suivante :

Directeur de la sécurité 4
Quartier général de la Défense
nationale
101, Promenade du Colonel-By
OTTAWA, Canada
K1A 0K2

Attention: Concours de rédaction
de l'APMC

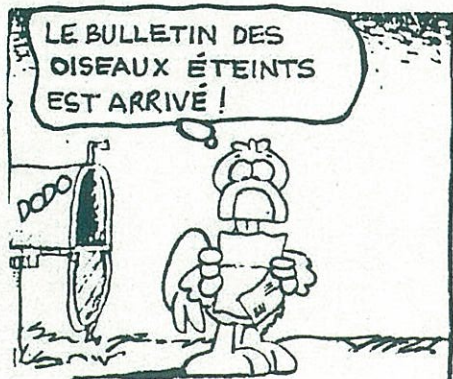
Les textes présentés seront évalués par le Président de l'APMC et par les membres d'un comité mis sur pied à cette fin. Les textes seront jugés en fonction des critères suivants : originalité, présentation, contenu, grammaire et netteté. Le premier prix est de

100 \$, le deuxième de 50 \$ et le troisième de 25 \$.

L'APMC ne se rend pas responsable de la perte des textes et elle ne retourne pas ces derniers à leurs auteurs. L'APMC se réserve le droit de faire publier tout article reçu dans différents journaux ou revues tout en s'assurant que les noms des auteurs soient mentionnés comme il se doit.

Commentaire du rédacteur en chef:
Quelle belle occasion de mettre sur papier quelques pensées d'ordre professionnel, de connaître la notoriété et peut-être de gagner quelques dollars . . . Nous nous ferons un plaisir de publier votre article dans le Journal Thunderbird. Pensez-y . . . pour le bien du Service! Securitas!

animals crackers



Visite du directeur au 4 PL PM

Le 4 PL PM a récemment eu l'honneur d'être hôte pour le Directeur — Sécurité, le Col A.H. Stevenson, CD, du QGDN, Ottawa.

Le Col Stevenson visita le QG et fut introduit au nouveau jeep ILTIS par le Capt ROGERS T.C. et le Sgt-Maj SHORTT J.A. Durant cette visite, le Col Stevenson a pu comparer le vieux

modèle de jeep au nouveau ILTIS et a pu noter comment le transport militaire s'est amélioré. Les autres membres du 4 PL PM ont ensuite eu l'opportunité de rencontrer le Col Stevenson et lui poser des questions.

La visite du Col Stevenson fut appréciée de tous. Il était évident que le Col Stevenson tient à sa philosophie

qui consiste à rencontrer le plus de personnel possible de la branche durant les mois à suivre.

Jusqu'à la prochaine
« Sécúritas »



Le Col A.H. Stevenson, Directeur — Sécurité discute avec le Capt Rogers T.C., OC et le Sgt-Maj Shortt J.A., durant son inspection du nouveau jeep ILTIS au 4 PL PM.



Le Col A.H. Stevenson, Directeur — Sécurité, effectue une tournée d'un ancien véhicule du 4 PL PM à la BFC Lahr, le 20 février 1986. Le Col Stevenson est accompagné du Capt Rogers, T.C., OC du peloton ainsi que les caporaux Shatz N.W. et Emery R.W.

Le tournoi de hockey annuel de l'association Canadienne de la Police Militaire

le Cpl PARENT J.

À chaque année, l'association Canadienne de la Police Militaire organise un tournoi de hockey qui se déroule à la BFC Rockcliffe, à Ottawa, (Ontario). Cette année, le tournoi eut lieu le 27 mars 1986 et fut, encore une fois, un grand succès.

Avant d'élaborer sur le tournoi de cette année, je voudrais vous expliquer comment cet événement a débuté. Premièrement, ce tournoi se tient tous les ans depuis 1983 et est organisé par les policiers militaires du QGDN sous la commandite de l'ACPM. L'objectif principal de cet événement est d'accroître le nombre de membres à l'ACPM, promouvoir la camaraderie et, naturellement, avoir du plaisir. En 1983-84, le tournoi fut gagné par le QGDN/UA, en 1984-85 par la BFC Montréal et finalement, en 1985-86, par la BFC Montréal. Mais ceci changera l'an prochain!



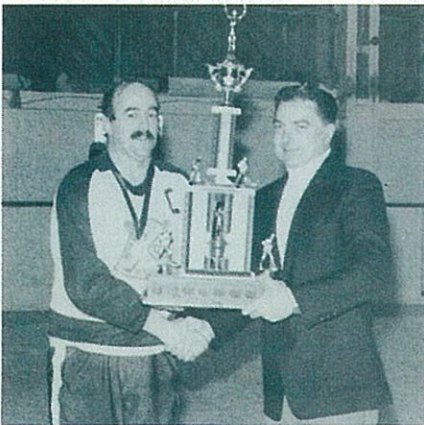
La cérémonie d'ouverture par le Maj R. Peddle, Chef de la Sûreté, QGDN/UA entre la BFC Montréal et la BFC North Bay.

En 1984-85, le tournoi comprenait 7 équipes (deux de plus que cette année) incluant, autres que celles déjà mentionnées, BFC Kingston et BFC Petawawa. Due principalement aux tâches commises, un gel monétaire et aux manoeuvres, ces équipes ne purent participer au tournoi cette année. Dans les années qui suivront, une invitation sera faite à trois autres équipes, soit aux équipes de l'Est et de l'Ouest canadien ainsi qu'en Allemagne. Laissez-le nous savoir d'ici le mois de septembre, et nous essaierons de vous accommoder.

Pendant cette fin de semaine chaque équipe joua quatre parties. Les deux meilleures équipes furent cédulées pour une finale le dimanche. Les deux meilleures équipes furent la BFC Montréal et la BFC Valcartier. Encore une bataille au Québec! La finale débuta immédiatement suite à la cérémonie où le Col Stevenson lança la première rondelle. Eh bien, comme vous le savez déjà, la BFC Montréal emporta la victoire sur la BFC Valcartier avec un compte de 7 à 6 en supplémentaire.

Tous les trophées donnés furent fournis par notre association. Alors pour ceux qui ne sont pas encore membres de l'association, dépêchez-vous à vous joindre.

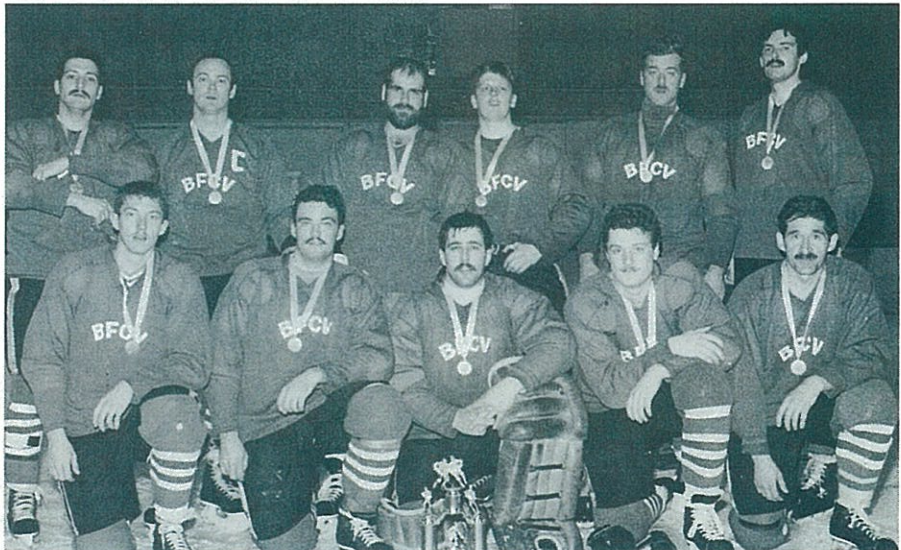
Après les grands efforts physiques des joueurs et des buveurs de la fin-de-semaine, des trophées furent présentés à l'équipe gagnante, les finalistes et les meilleurs joueurs individuels. J'aimerais donc remercier tous les participants et les spectateurs, en espérant vous revoir l'an prochain. « Sécouritas ».



Trophée du championnat présenté au capitaine de l'équipe le Sgt Bilodeau A, de la BFC Montréal



Les champions 1986 – BFC Montréal.



Les finalistes – BFC Valcartier. « Meilleure chance la prochaine fois »



Troisième finaliste

La Police Militaire de la SFC Gypsumville Présente :

Soirée dansante

Le 28 mars 86, la section de la Police militaire de la SFC Gypsumville organisait une soirée dansante de bien-faisance dont toutes les recettes ont été versées au Fonds de la police militaire pour les enfants aveugles. Un groupe local a mis bénévolement ses talents musicaux au service de cette cause. Les marchands de l'endroit ont fait don de nombreux prix de présence ou de chèques payables à l'ordre du FPMEA. C'était la première fois que la section de la PM organisait une soirée dansante à la station; l'enthousiasme créé par cet événement a permis de recueillir 600 \$ pour le fonds de la Police militaire pour les enfants aveugles. Une autre soirée dansante devrait avoir lieu l'an prochain.

Routéo cycliste

Les 19 et 20 juin 1986, notre section de la PM a parrainé le quatrième routéo cycliste annuel, auquel ont participé tous les enfants de 4 à 14 ans qui vivent à la Station.

Cet événement a donné à la section de Police militaire l'occasion de mieux connaître les jeunes de la station dans une atmosphère détendue et amusante. Le routéo a pour but de promouvoir la sécurité et faire prendre conscience aux jeunes de leurs responsabilités de cyclistes.

Il a commencé le 19 juin 1986 à l'école de la Station, avec deux heures d'exposés et de films sur la sécurité à bicyclette. Ensuite, les jeunes ont dû répondre oralement à quelques ques-



Le soldat Fry, Coordonnateur du routéo cycliste, présente la récompense au gagnant et à la gagnante, Ian Scrivener et Deanna Young

Concours de manieiment des armes PM/GRC

Le 10 juin 1986, notre section de la PM était l'hôte du troisième concours annuel de tir PM/GRC qui a eu lieu au champ de tir de 25 m de la Station. Onze concurrents se sont fait la lutte cette année. L'équipe de la GRC l'a emporté de justesse sur celle de la PM. Les armes utilisées étaient le .38 de la GRC et le Browning 9 mm. Le résultat final a été de 1635/1725 pour la GRC et de 1589/1725 pour la PM. Les grands honneurs individuels sont allés au constable Camille

CHARTRAND, avec un pointage presque parfait de 341/345. Après le concours, l'équipe gagnante a naturellement invité tous les concurrents à prendre une collation et des rafraîchissements au mess des officiers. La GRC a maintenant à son crédit deux victoires et la PM, une seule, ce qui signifie que nous devons égaliser le compte, avant la fermeture de la Station l'an prochain.



Le sergent Bell, sous-off responsable de la PM, présente la récompense de la meilleure équipe au sgt Menzies, sous-off responsable de l'équipe de la GRC.



Le sergent Bell présente au constable Chartrand le trophée de la meilleure performance individuelle.

tions sur le contenu des films. Chaque participant a reçu une brochure sur la sécurité.

La partie pratique du concours a eu lieu le 20 juin 1986; le tout a débuté par l'inspection mécanique des bicyclettes, puis les participants sont passés à l'épreuve d'adresse. Les enfants ont été répartis en deux caté-

gories. Après le parcours, chaque participant a reçu un insigne et un certificat de sécurité à bicyclette.

L'Économat des FC, le conseil communautaire et chaque mess ont fait don des prix et des rafraîchissements, ce qui a permis d'offrir de très beaux prix et d'augmenter le nombre des participants. Ces épreuves d'adresse pour cyclistes ont réussi à amuser les enfants et à les instruire, et cela nous a permis de mieux les connaître.



Le soldat Fry présente à Micheal Kywriga le premier prix pour la catégorie des 4 à 7 ans



Le soldat Fry présente à Deanna Young le premier prix pour la catégorie des 8 à 14 ans

Deux pelotons de PM participent à la compétition Ironman 86

Par le sergent A.J. Gosse

Que font-ils de bon à Petawawa de ce temps-là

Qu'est-ce que la compétition Ironman 86?

Cet article répondra à vos questions et vous fera connaître une compétition unique à la Force d'opérations spéciales (FOS).

Il y a quelques années, une compétition comportant des épreuves de force et d'endurance physique et une épreuve de canotage a été conçue afin de découvrir le soldat « le plus résistant de la FOS ». C'est ainsi qu'est née la compétition *IRONMAN*.

IRONMAN 86 a été organisée pour le 7 juin 1986 et a été insérée aux activités du Jour des Forces armées à la BFC Petawawa. Les parti-

cipants devaient porter un sac à dos chargé et un fusil FNC1, faire 24 km à la marche ou au pas de course, traverser un lac en canot et faire du portage sur 4 km, tout en portant le sac à dos. Une fois le portage terminé, il fallait attacher solidement les sacs à dos dans le canot et pagayer sur 12 km. Ensuite les participants devaient parcourir 2,5 km à la marche ou au pas de course en portant le sac à dos et le fusil FN, pour enfin rejoindre la ligne d'arrivée. Le poids total des charges à transporter lors du portage était de 50 kg (105 lb). Le trajet obligeait les participants à suivre des routes pavées en gravier, à gravir et descendre des collines, à franchir des terrains rocaillieux et à traverser des broussailles et des marécages. Les participants devaient affronter le terrain le plus accidenté durant le portage de 4 km.

Cette année, sept (7) policiers militaires du 2 PPM ont participé à la compétition; il s'agit du sgt Gosse, du cplc Hockley, du cpl Beauvais, du cpl Gillis, du cpl Hagarty, du cpl Morey et du soldat Stratford. Le caporal Hagarty s'est porté volontaire pour transporter la mascotte du peloton, le caporal Watchdog.

Les PM ont commencé à s'entraîner en mars, effectuant des exercices de marche ou de course en transportant de très lourdes charges dans un sac à dos. Le cplc Hockley et le cpl Gillis s'entraînaient après leur travail tandis que le reste de l'équipe s'entraînait pendant les périodes allouées au sport et durant les temps libres au cours des exercices. L'entraînement s'est poursuivi jusque vers la fin de mai et tous se plaignaient d'ampoules



Les "hommes de fer" du 2 PPM ont raison d'être fiers de leur certificats et de leurs médailles d'hommes de fer. De gauche à droite: le sdt Stratford, le cpl Morey, le cplc Hockley, le cpl Hagarty (avec le cpl Watchdog) le cpl Gillis, le cpl Beauvais et le sgt Gosse.

aux pieds et d'épaules endolories. Ils songeaient tous à ce 7 juin 1986, sachant très bien que la compétition très exigeante amènerait elle aussi son cortège d'ampoules et d'épaules endolories.

À 13 h, le 6 juin 1986, les deux pelotons PM se sont réunis dans la salle d'exercice de la BFC Petawawa pour effectuer les préparatifs suivants; c'était maintenant le début du compte à rebours qui les amènerait jusqu'à la fin de la compétition :

13 h, le 6 juin 1986 — l'équipe des PM procède à la pesée des sacs à dos et s'assure que les fusils FNC1 y sont solidement attachés. Les armes et les sacs à dos sont mis en lieu sûr.

13 h 45, 6 juin 1986 — tous les participants reçoivent un numéro, et une fiche de pointage et on leur rappelle les règles de la compétition :

- le poids minimum des sacs à dos doit être de 15 kg au début et à la fin de la compétition;
- les concurrents doivent transporter un fusil FNC1;
- les concurrents doivent porter les canots; toutefois, il sera permis de traîner le canot sur le sol sur une des collines du parcours, car elle est très abrupte; et
- les concurrents doivent faire poinçonner leurs fiches de pointage aux neuf points de contrôle.

14 h, 6 juin 1986 — les concurrents se rendent par autobus à l'endroit où sont gardés les canots, afin de les préparer (arrimer la gamelle, prévoir du rembourrage pour le portage et faire tout ce qui est nécessaire pour faciliter la compétition).

16 h, 6 juin 1986 — tous les membres de l'équipe se couchent afin de refaire leurs forces, car le réveil aura lieu à 2 h.

2 h, 7 juin 1986 — les concurrents se lèvent et ils s'habillent avec grand soin, afin d'éliminer tout pli qui pourrait causer des ampoules pendant la compétition.

2 h 30, 7 juin 1986 — les concurrents sont amenés au réfectoire où ils prennent un repas de pâtes et d'aliments très énergétiques.

3 h, 7 juin 1986 — les concurrents se rendent au point de départ et reçoivent les dernières instructions. Le bgén G.K. Corbould, Commandant de la FOS adresse ses vœux de succès aux participants en leur disant : « Aujourd'hui, lorsque vous franchirez la ligne d'arrivée, je saurai que vous êtes des hommes de fer. Tous les membres des FOS sont en excellente forme physique et vous, les participants, en constituez les meilleurs éléments. Je saurai donc

aujourd'hui qui est le soldat *le plus résistant* de la FOS. »

3 h 55, 7 juin 1986 — les participants sanglent les sacs à dos et apportent les derniers ajustements.

4 h, 7 juin 1986 — on donne le signal du départ et, dans l'obscurité et l'air frais du matin, les 94 « hommes de fer » commencent leur épreuve d'endurance.

Les débuts sont pénibles et certains souffrent d'ampoules et de douleurs aux épaules plus tôt qu'ils ne l'avaient cru. L'eau qui est offerte aux points de contrôle fait le bonheur de tous. À 7 h 15, le cplc Hockley et le cpl Gillis commencent le portage, c'est-à-dire la partie la plus exigeante de toute la compétition. Les vêtements de combat du cplc Hockley sont trempés de sueur et le cpl Gillis commence à ressentir les effets du poids de 50 kg sur son dos. Les autres « hommes de fer » de la PM, ne sont pas très loin derrière. À 8 h 15 tous les « hommes de fer » en sont rendus à l'étape du portage. Plusieurs concurrents ont abandonné au cours de ces 4 km; toutefois, tous les « hommes de fer » de la PM tiennent le coup, notamment le cpl Hagarty, qui parfois en avait « plein le dos » de ce paresseux de cpl Watchdog. Une fois le portage terminé, les concurrents doivent traverser en canot le lac Sturgeon pour se rendre à la Base, à 12 km de là. Malgré les crampes, l'épuisement et de forts vents contraires, tous les participants effectuent au pas de course les der-

niers 2,5 km qui mènent à la ligne d'arrivée.

Tous les « hommes de fer » du 2 PPM ont terminé l'épreuve, ce qui est déjà un exploit, car on croyait que la moitié des participants allaient abandonner en cours de route. L'équipe de la PM s'est classée comme suit :

Cpl Gillis	21 ^e	7:26
Cplc Hockley	26 ^e	7:47
Cpl Beauvais	49 ^e	9:39
Sgt Gosse	50 ^e	9:39
Cpl Hagarty/ Watchdog	55 ^e	9:50
Sdt Stratford	65 ^e	14:24
Cpl Morey	66 ^e	14:28

Après avoir reçu les félicitations de leurs confrères à la ligne d'arrivée et s'être rafraîchie, l'équipe de la PM profite d'un repos bien mérité.

Le cplc Pacheco, du Régiment aéroporté du Canada, a remporté la compétition, effectuant le parcours en 5 heures 48 minutes. Bien qu'aucun membre de l'équipe de la PM ne se soit même approché du 10^e rang, il faut reconnaître leur courage, car ils se sont lancés dans cette dure épreuve et ont fait preuve de tant de détermination que tous ont franchi le fil d'arrivée.

La devise des hommes de fer du 2 PPM s'est vérifiée à nouveau : « c'est dans l'épreuve que l'on reconnaît les forts ».



Service commémoratif des agents de la paix

Par le sgt D. (Doug) Cameron,
Police militaire, BFC Kingston

En 1961, le Président John F. Kennedy approuvait une loi établissant l'observation, le 15 mai de chaque année, d'une journée commémorative des agents de la paix. Cette célébration annuelle permet à tous les agents de la paix qui y participent de rendre hommage à la mémoire de leurs confrères qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions. Ce service commémoratif permet aussi de créer de nouvelles amitiés, de renouer avec des collègues que l'on n'a pas vu depuis un certain temps et de resserrer les liens entre les agents de la paix.

Le 15 mai 1986, 20 policiers militaires de la BFC Kingston ont participé à ce service commémoratif annuel qui s'est tenu au poste de douanes américain de Wellesley Island (New York). Des agents de la paix provenant de 25 unités différentes ont assisté à ce service, notamment des représentants de la GRC, de la Sûreté provinciale de l'Ontario et des corps policiers de diverses villes canadiennes.

Chaque année, la section de Police militaire de la BFC Kingston délègue un détachement au service pour le lever du drapeau canadien. D'autre part, la Police militaire de la BFC Kingston et celle de Fort Drum (New York) se partagent d'une année à l'autre la responsabilité du peloton de tir. Cette année, c'était au tour de la Police mili-



Les PM de Kingston lors du lever du drapeau au service commémoratif.

taire de la BFC Kingston. Le sgt Cameron, le cplc MacMullen, le cpl Ménard, le cpl Larocque, le sgt Murphy, le capt Entwistle, le cplc Searle, le cpl (commis) McLeod, le cpl Vachon, le cpl Tremblay, le cpl Rolph, le cpl Hunt, le cpl Lalonde, le sdt Gibson, le cpl Lessad, le cpl Low, le matelot de 1^{re} classe Webster, le cpl Switch, le cpl Urquhart de la Police militaire assistaient au service cette année.

Le service s'est très bien déroulé. Le rendement de tous les membres de la Police militaire de la BFC Kingston nous a attiré de nombreuses félicitations. On a également assisté à une première cette année. En effet, le pasteur catholique de la base, le major McKenna a tenu une courte cérémonie commémorative, le capt Entwistle, O Sécur B, a lu une prière en l'honneur de ceux qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions et le cpl Stuart (PM) a joué une élegie sur sa cornemuse, en l'honneur des disparus.



Le peloton de tir de la PM de Kingston.



Les PM de la BFC Kingston qui formaient le détachement du drapeau et le peloton de tir lors du service commémoratif des agents de la paix à Wellesley Island (New York) Première rangée, de gauche à droite: sgt Cameron, cplc MacMullen, cpl Ménard, cpl Larocque, sgt Murphy, capt Entwistle, cplc Searle, cpl (Commis) McLeod, cpl Vachon et cpl Tremblay. Deuxième rangée, de gauche à droite: cpl Ralph, cpl Hunt, cpl Lalonde, sdt Gibson, cpl Lessard, cpl Low, matelot de première classe Webster, cpl Switch, cpl Urquhart; le cpl Stuart, qui était à ranger sa cornemuse, n'apparaît pas sur la photo.

Questions d'Actualité

Accident ou Agression?

Comment reconnaître les cas d'enfants maltraités et négligés

Capitaine William S. Merza Jr.

Les experts estiment à 2 millions le nombre d'enfants maltraités ou négligés chaque année, et à 2 000 le nombre de décès résultant des blessures survenues par suite de mauvais traitements. Les mauvais traitements infligés aux enfants constituent également un important problème pour les militaires. Au cours de l'exercice de 1984, 13 enfants sont morts dans des familles de militaires et 7 206 ont été sérieusement blessés par suite de mauvais traitements.

Il est fréquent que les membres de la police militaire soient en contact avec des enfants négligés et maltraités. C'est ainsi, par exemple, que s'ils interviennent dans des conflits domestiques, ils peuvent constater des problèmes qui touchent les enfants vivant dans le foyer, aussi bien que les personnes engagées dans la dispute. Les problèmes et le stress engendrés par des difficultés d'ordre matériel peuvent également causer des cas de négligence et de mauvais traitements dont les enfants sont victimes.

Dans le cadre du système mis en place pour y remédier, les responsabilités des membres de la police militaire consistent à rapporter les cas suspects au commandant et aux organismes militaires et civils pertinents; à faire enquête sur les cas de négligence et de mauvais traitements qui sont rapportés; et à fournir les services d'urgence nécessaires pour assurer la protection des enfants.

Pour identifier les enfants maltraités et négligés

Les cas de négligence et de mauvais traitements peuvent être répartis en quatre catégories : négligence, sévices physiques, sexuels et émotionnels. Chaque catégorie présente des caractéristiques reconnaissables. Toutes sont susceptibles d'être portées à l'attention de la police militaire, à un moment ou un autre.

Les signes physiques de négligence et de mauvais traitements infligés aux enfants, qu'ils soient légers ou graves, se manifestent dans l'apparence physique de l'enfant. Il s'agit souvent de blessures de la peau ou des os, ou de symptômes de négligence comme la malnutrition. Le comportement de l'enfant peut quelquefois constituer un indice. Les caractéristiques du comportement peuvent se manifester seules ou conjointement avec des signes physiques, peut-être subtils ou sous forme de dessins tracés par l'enfant. Chez l'adolescent, le comportement peut demeurer le seul indice de négligence et de mauvais traitements. Des cas de négligence et de mauvais traitements sont constatés chez des enfants de tous âges.

Il est possible que la responsabilité de la négligence ou des mauvais traitements n'incombe pas à un parent ou à un gardien mais à un frère, une soeur ou toute autre personne avec

laquelle l'enfant se trouve en contact fréquent. Mais la nécessité de secourir la victime demeure tout aussi critique.

Dans tous les cas de négligence et de mauvais traitements, la première réaction est capitale. L'entrevue initiale avec l'enfant et les parents ou le gardien est très importante, elle donne aux membres de la police militaire l'occasion d'observer les caractéristiques des parents ou du gardien, ainsi que les symptômes que manifeste l'enfant.

En plus de donner suite aux rapports sur les mauvais traitements ou la négligence, la police militaire peut régulièrement faire enquête sur le bien-être des enfants des délinquants adultes. Lorsqu'un délinquant adulte est emprisonné, il convient que la police militaire assume la responsabilité de veiller à ce que les dispositions adéquates soient prises pour assurer les soins nécessaires aux enfants concernés.

Sévices physiques : blessures non accidentelles

Toute blessure non accidentelle causée à un enfant par son gardien s'inscrit dans la catégorie des sévices physiques. Il peut s'agir de brûlures, de coups, de coups de poing, etc. Par définition, ces blessures ne résultent pas d'un accident mais il n'est pas nécessaire que le gardien de l'enfant ait eu l'intention de blesser celui-ci. Les sévices physiques peuvent résulter d'un châtement excessif ou d'une punition qui ne convient pas à l'âge ou à l'état de l'enfant.

Les signes physiques suivants indiquent des sévices :

Meurtrissures ou traces inexplicables

sur le visage, les lèvres ou la bouche;

à différents stades de cicatrisation (meurtrissures de couleurs diffé-



rentes ou cicatrices anciennes et nouvelles entremêlées;
 sur d'importantes surfaces de la poitrine, du dos, des fesses ou des cuisses;
 rassemblées selon un dessin régulier ou selon la forme de l'objet qui les a causées (par exemple, cordon électrique ou boucle de ceinture); ou éparpillées sur plusieurs parties du corps (ce qui prouve que l'enfant a été frappé de plusieurs côtés).

Brûlures inexplicables

brûlures de cigare ou de cigarette, particulièrement sur la plante des pieds, la paume des mains, le dos et les fesses;

brûlures par immersion (ou brûlures « humides ») — en particulier brûlures en forme de gant, de chaussette — et brûlures en forme d'anneau sur les fesses ou les organes génitaux;

brûlures de forme répétitive (ou brûlures « sèches ») montrant la marque nette de l'instrument utilisé pour les infliger (par exemple, fer à repasser ou brûleur électrique); ou

brûlures par frottement causées par une corde (sur les bras, les jambes, le cou ou la poitrine).

Fractures inexplicables

du crâne, du nez ou du visage;
 à différents stades de cicatrisation (ce qui indique que les fractures

sont survenues à des moments différents);
 fractures multiples ou en spirale;
 membres enflés ou ramollis; ou toute fracture occasionnée à un enfant âgé de moins de deux ans.

Lacérations et écorchures inexplicables

à la bouche, aux lèvres, aux genives ou aux yeux; ou sur la partie extérieure des organes génitaux; ou sur la partie extérieure des bras, des jambes ou de la poitrine.

Blessures abdominales inexplicables

enflure de l'abdomen;
 ramollissement localisé, ou vomissements constants.

Marques de morsures infligées par une personne, notamment quand ces marques sont répétitives et de la taille de la dentition d'un adulte.

Le comportement de l'enfant peut également indiquer que celui-ci a subi de mauvais traitements. Certains enfants montrent une conduite ou un comportement caractéristique qu'un spécialiste sensible est capable de remarquer. Chez les adolescents, en particulier, le comportement peut être le seul signe des mauvais traitements infligés à la victime. Ces caractéristiques du comportement peuvent se manifester seuls ou conjointement avec d'autres indicateurs physiques.

Les comportements décrits ci-dessous sont des symptômes de mauvais traitements :

L'enfant se méfie du contact physique avec des adultes. Souvent, l'enfant maltraité évite ce contact et s'écarte si un adulte le touche ou s'approche de lui.

L'enfant devient craintif lorsque d'autres enfants pleurent.

L'enfant manifeste un comportement extrême : agressivité ou timidité extrême, par exemple. Il s'agit d'un comportement qui s'écarte du comportement normal d'un enfant du même groupe d'âges.

L'enfant semble craindre ses parents.

L'enfant déclare qu'il a peur de rentrer chez lui ou pleure quand il est temps de rentrer.

L'enfant rapporte qu'il a été blessé par un parent.

Négligence : les besoins ne sont pas remplis

La négligence signifie une indifférence à l'égard des besoins essentiels de l'enfant : nourriture, habillement, abri, soins médicaux et surveillance.

Si les mauvais traitements physiques se manifestent de façon sporadique, la négligence au contraire tend à devenir chronique. Lorsqu'on étudie des cas de négligence possible, il importe de noter l'uniformité des symptômes. Se manifestent-ils rarement ou fréquemment? Sont-ils chroniques (présents la plupart du temps), périodiques (manifestés après les fins de semaine ou les absences), ou sporadiques (manifestés deux fois, par exemple, lors d'une maladie survenue dans la famille)?

Dans une communauté ou un groupe de population donné, tous les enfants présentent-ils les mêmes symptômes, ou seulement certains d'entre eux? Les enfants de parents qui sont membres de certains groupes religieux ou communautaires peuvent montrer un comportement ou porter des vêtements qui diffèrent de ceux des autres enfants vivant dans la région.

Par exemple, des vêtements très lourds que l'on ne porte généralement pas durant l'été peuvent cependant faire partie de l'habillement essentiel dans une famille adhérent à des croyances religieuses particulières. Par ailleurs, les parents peuvent faire porter à leurs enfants des vêtements à manches longues, des pantalons ou des jupes longues pour tenter de cacher les

**Forces Armées Américaines
 Mauvais traitements infligés
 aux enfants et aux épouses —
 Cas rapportés au cours de l'exercice 1984**

Enfants

Catégorie	Marine/			Total
	Armée	Fusillers marins	Aviation	
Sérvices physiques	1 406	804	677	2 887
Négligence	1 515	515	375	2 405
Sérvices physiques et négligence	189	560	10	759
Sérvices sexuels	449	329	147	925
Sérvices émotionnels	110	63	57	230
Mort	3	4	6	13
Total	3 672	2 275	1 272	7 219

Épouses

Catégorie	Marine/			Total
	Armée	Fusillers marins	Aviation	
Mauvais traitements	3 255	3 667	2 918	9 840
Mort	2	1	0	3

marques, meurtrissures et cicatrices résultant des mauvais traitements physiques.

S'agit-il d'un enfant élevé selon une culture différente ou s'agit-il de négligence (ou de mauvais traitements)? Le fait de poser de telles questions est extrêmement utile quand on tente de comprendre la différence entre la véritable négligence et les modes de vie particuliers.

Les signes physiques suivants sont des symptômes de négligence :

- faim inhabituelle, propreté douteuse, vêtements inappropriés;
- fatigue anormale ou apathie; ou
- problèmes physiques ou besoins médicaux ignorés, par exemple, blessures infectées et non soignées.

La police militaire peut recevoir des rapports concernant un enfant négligé qui manifeste les troubles de comportement suivants :

- l'enfant mendie ou vole de la nourriture;
- il s'endort constamment en classe;
- il vient rarement à l'école;
- il vient à l'école de très bonne heure et part très tard;
- il prend de l'alcool ou d'autres drogues;
- il participe à des actes de délinquance, vol ou vandalisme;
- il déclare qu'il n'y a personne qui s'occupe de lui à la maison.

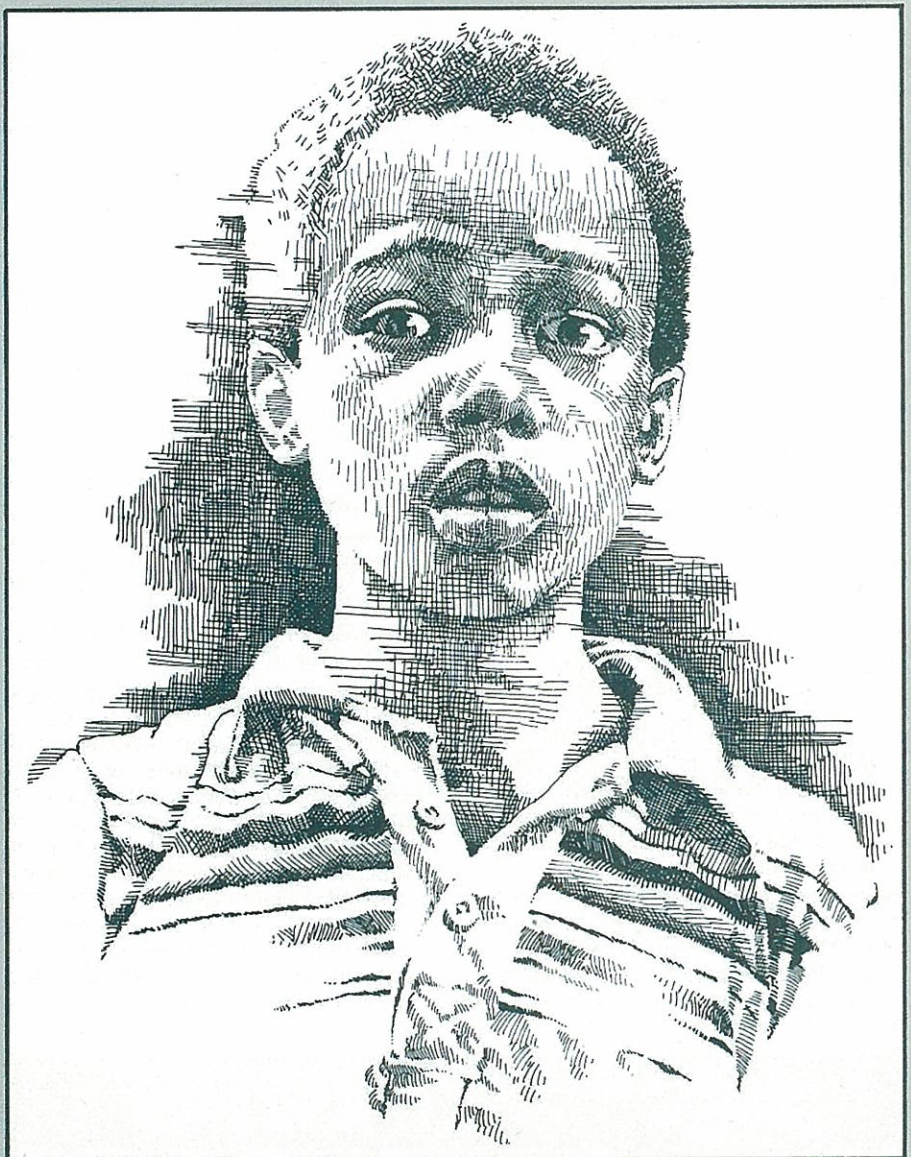
Sérvices sexuels

Les sérvices sexuels désignent tous contacts ou interactions entre un enfant et un adulte, l'enfant étant utilisé pour stimuler sexuellement l'agresseur ou une autre personne. Les sérvices sexuels peuvent être infligés par un adolescent de moins de 18 ans qui est sensiblement plus âgé que la victime, ou en position de force à l'égard de celle-ci.

Il arrive souvent que les sérvices sexuels ne puissent être déterminés par des symptômes physiques. Ainsi, il arrive fréquemment qu'un enfant se confie à un enseignant, un conseiller ou une infirmière en qui il a confiance, et qu'il lui fasse part de l'agression ou des mauvais traitements dont il a été victime.

Cependant, il existe des symptômes physiques qu'il importe de surveiller. Citons, en particulier :

- une difficulté à marcher ou à s'asseoir;



des sous-vêtements déchirés, tachés ou ensanglantés;

une douleur ou des démangeaisons des organes génitaux;

des meurtrissures ou brûlures des parties génitales externes, du vagin ou de l'anus;

une maladie vénérienne, surtout chez un enfant âgé de moins de 13 ans;

une grossesse, surtout au début de l'adolescence.

Au chapitre du comportement, il existe des symptômes qui témoignent des sérvices sexuels. L'enfant peut

sembler se retirer, rêver ou adopter un comportement infantile, ou même ressembler à un arriéré mental;

avoir de mauvaises relations avec les autres enfants;

refuser de se changer pour les exercices de gymnastique ou refuser de participer à ces exercices;

participer à des actes de délinquance ou fuir le foyer;

faire montre d'un comportement ou de connaissances en matière de sexualité qui paraissent bizarres, complexes ou inhabituels;

déclarer qu'il/elle a subi une agression sexuelle de la part d'un gardien.

Sérvices émotionnels : chagrin

Les sérvices émotionnels incluent les blâmes, les humiliations ou le rejet de l'enfant, un traitement constamment inéquitable entre les différents enfants de la famille, ainsi qu'une indifférence constante manifestée par le gardien à l'égard du bien-être de l'enfant.

Les sévices émotionnels s'accompagnent rarement de signes physiques; cependant, ils peuvent donner lieu à divers symptômes physiques caractéristiques : désordre du langage, ralentissement du développement physique et syndrome du manque d'épanouissement (l'enfant dépérit progressivement faute de soins maternels). Tous ces symptômes physiques peuvent accompagner les cas de mauvais traitements émotionnels. Mais il arrive souvent que ces derniers soient décelés en raison de désordres du comportement qui, eux-mêmes, ne sont pas immédiatement apparents.

Il peut arriver que les sévices émotionnels soient infligés sans autres sévices, mais bien souvent ils sont accompagnés de sévices physiques et quelquefois sexuels. Les enfants victimes de sévices émotionnels ne sont donc pas toujours maltraités physiquement; par contre, les enfants maltraités physiquement sont généralement victimes de sévices émotionnels.

L'enfant victime de sévices émotionnels peut manifester des désordres du comportement, en particulier : il suce son doigt, il mord, il se balance, il urine involontairement ou souffre de troubles d'alimentation. Il peut adopter une attitude recluse ou anti-sociale, il devient destructeur et cruel, il peut voler. Certains enfants maltraités souffrent de troubles du sommeil ou sont incapables de jouer. Ils peuvent aussi faire preuve de terreurs irrationnelles, manifester un attachement ou un comportement qui semblent inhabituels (d'après le stade de développement atteint ou dans le groupe d'âges en cause).

En outre, les enfants victimes de sévices émotionnels peuvent manifester des comportements extrêmes, notamment : ils deviennent trop complaisants, extrêmement passifs ou agressifs, très exigeants ou au contraire indifférents. Ils peuvent faire montre d'un comportement d'adulte qui ne leur convient pas (par exemple, agir comme un parent à l'égard d'autres enfants) ou au contraire un comportement infantile (par exemple, se balancer, se cogner la tête ou sucer son pouce). Le ralentissement du développement émotionnel et intellectuel ainsi que les tentatives de suicide sont également des signes de ce type de mauvais traitements.

Parents et foyers : où sont les causes?

Le comportement et l'attitude des parents ainsi que l'état du foyer peuvent révéler les causes de la négligence

et des mauvais traitements subis par les enfants. Quand il y a possibilité de négligence et de mauvais traitements, les membres de la police militaire peuvent avoir à évaluer dans quelle mesure les parents semblent inquiets ou au contraire indifférents à l'égard de leur enfant; s'ils cherchent des solutions ou nient l'existence du problème, s'ils se montrent hostiles ou au contraire cherchent à collaborer.

La liste ci-dessous présente les caractéristiques des parents coupables de mauvais traitements; elle a été dressée d'après l'analyse de nombreux cas. Elle n'est pas exhaustive car il existe bien d'autres signes; par ailleurs, on ne peut conclure que l'existence de l'une ou de plusieurs de ces caractéristiques puisse prouver que de mauvais traitements sont effectivement infligés. Les parents

semblent indifférents à leur enfant; ils considèrent l'enfant comme « mauvais », « méchant », comme un « monstre » ou une « sorcière »;

ils donnent des explications illogiques, contradictoires et non convaincantes pour expliquer les blessures de l'enfant, ou ils n'ont aucune explication à donner;

ils essaient de cacher les blessures de l'enfant ou de dissimuler l'identité de la personne responsable;

ils ont recours à des châtiments durs et irraisonnés qui ne conviennent pas à l'âge de l'enfant, à son comportement et à son état;

ils étaient eux-mêmes des enfants maltraités;

leurs parents étaient d'une extrême exigence à leur égard; ou

ils n'ont pu obtenir de leurs parents ni amour ni protection.

Nécessité de recourir à des professionnels compétents

La formation est un facteur important pour la mise en place de tout système efficace susceptible de répondre aux problèmes de la négligence et des mauvais traitements dont les enfants sont victimes. Il est essentiel que tous les spécialistes qui travaillent avec les enfants reçoivent la formation nécessaire pour reconnaître et identifier les cas de négligence et de sévices, et pour en assurer le suivi.

Dans le cas des organismes chargés de la mise en vigueur des lois, il est donc nécessaire qu'une formation adéquate soit dispensée à l'ensemble du personnel et non pas simplement aux agents qui travaillent avec les enfants. Les membres de la police mili-

taire qui doivent répondre à des appels concernant des désordres familiaux doivent connaître les signes et symptômes de négligence et de mauvais traitements infligés aux enfants, étant donné que les désordres en cause peuvent être plus que des disputes entre adultes. Les officiers de patrouille doivent veiller à détecter les cas d'enfants laissés sans surveillance ou sans soins, les cas d'enfants qui dorment à la belle étoile malgré le mauvais temps, ou qui volent de la nourriture ou des vêtements.

Les organismes responsables de la mise en vigueur des lois, qui connaissent les objectifs et politiques des organismes de services sociaux, sont mieux placés pour assurer le suivi des cas d'enfants maltraités et négligés, lorsque ces enfants doivent être adressés à d'autres services, et placés. Les avocats faisant partie du personnel du bureau local du juge-avocat peuvent conseiller les agents responsables d'appliquer la loi, en leur expliquant ce que ces agents sont légalement autorisés à faire dans les cas où des enfants sont victimes de négligence et de mauvais traitements, et ce qui leur est légalement interdit.

Sensibilisation du public

Les organismes de la police militaire peuvent également participer à des programmes de sensibilisation du public en déléguant des personnes capables de traiter de divers sujets comme le processus d'enquête dans les cas de négligence et de mauvais traitements. Au fur et à mesure que le public sera plus averti de ces problèmes, la police militaire pourra donner son appui à d'autres personnes et groupes concernés qui auront besoin de ressources, de programmes et de financement pour la prévention de la négligence et des mauvais traitements dont les enfants sont victimes.

Le capitaine Merza est commandant de la Bravo Company, 10th MP Battalion (OSUT), Fort McClellan, AL. C'est un instructeur chevronné (Department of Advanced MP Training, USAMPS). Il a été maréchal de prévôté à Wiesbaden, Allemagne. Le capitaine Merza travaille actuellement à l'obtention du diplôme de maîtrise en administration du secteur public, à la Jacksonville (AL) State University.



Mise à jour — Royal Military Police Training Centre (Royaume Uni)

Cours de base de la Police militaire et rôle des adjoints aux instructeurs d'escouade

Par Capt K.T. Heck

Le cours de base de la police militaire (Basic Provost Course) qui est dispensé à la Initial Training Wing (Royal Military Police Training Centre) est un cours de 24 semaines divisé en deux étapes. La première étape dure 7 semaines et porte sur le programme militaire de base (Common Military Syllabus). A cette étape, on enseigne aux recrues les techniques militaires de base nécessaires à un soldat déjà formé; cet enseignement est quelque peu équivalent — quoique dispensé à un niveau moins élevé — à la formation que reçoivent nos recrues à Cornwallis. La deuxième étape porte sur le maniement des armes (Special-to-Arm Training). Elle comporte quatre niveaux et vise une formation plus poussée dans le maniement des armes, dans les signaux, les opérations de la police militaire, la radio et les secours d'urgence; un module traite des fonctions de la police; on enseigne également la conduite automobile; enfin, cette partie du cours comporte une série de tests sur l'environnement qui illustrent l'exercice pratique des fonctions de la police dans un environnement simulé. La deuxième étape équivaut au cours TQ3 offert à l'ERSFC.

Chaque année, douze escouades terminent le cycle de formation. Les groupes arrivent à intervalles de quatre semaines et comptent de 35 à 50 personnes. Les recrues nouvellement admises (celles qui entrent dans l'armée pour la première fois) suivent le cours complet de 24 semaines. A la fin de la première étape viennent se joindre à eux les Voluntary Transfers (personnes en provenance d'autres centres qui doivent répéter le cours), les Reallocations (personnes en provenance d'autres centres qui sont encore en formation mais qui ont terminé la première étape), les Junior Leaders (personnes ayant terminé la formation dispensée au Junior Leader Regiment à Bovington), ainsi que les membres du Womans Royal Army Corps qui ont terminé la première étape au WRAC Training Centre de Guilford. En outre, les personnes enrôlées une seconde fois sont assujetties à une formation allant de une à 24 semaines, selon leurs aptitudes, leur expérience antérieure et la durée de la période passée en dehors de l'armée.

Le nombre d'instructeurs affectés à chaque escouade est de trois : un sergent et deux caporaux. L'escouade

est également surveillée par un officier d'escouade. Cependant, au cours de l'automne 1985, le Royal Military Police Training Centre a provisoirement connu un manque de personnel permanent. Pour y remédier, il a été décidé de créer un nouveau titre d'inspecteur; c'est ainsi que naquit le grade de Assistant Assistant Squad Instructor (AASI).

A la fin du cours de base (Basic Provost Course), les recrues ont été promues au grade de soldat de première classe. On a choisi les personnes qui avaient fait preuve de capacités et d'une maturité supérieures et on en a désigné deux dans chaque escouade pour assumer ces nouvelles fonctions. Ces personnes furent retenues parmi les forces du centre durant trois mois après l'obtention de leur grade, et on leur attribua une nouvelle escouade.

Les statistiques sur le taux d'abandon indiquent clairement que pour les nouvelles recrues la période la plus difficile de la formation est la première étape (Common Military Syllabus). C'est à cette étape préliminaire que les recrues sont susceptibles de souffrir de nostalgie du foyer, de dépression, de blessures et quelquefois du choc dû à la transition brutale de la vie civile à la vie militaire. C'est pourquoi, ces nouveaux instructeurs adjoints ont été très utiles non seulement pour réduire la charge de travail des instructeurs en titre mais aussi pour faciliter la période d'adaptation des nouvelles recrues.

Les AASI ont vécu dans les mêmes installations que les recrues et ont donc été toujours disponibles pour fournir de l'aide et des conseils lorsque le sergent ou le caporal d'escouade se trouvaient occupés. Les AASI transmettaient aux recrues leur expérience pratique des normes requises et des moyens propres à les atteindre. Ils se

sont montrés extrêmement utiles dans les travaux d'entretien et la préparation préalable à l'inspection des salles. Ils ont aidé les instructeurs en titre à mettre en vigueur un tableau de service, à tenir les dossiers personnels, à surveiller les dommages subis par les casernes ainsi qu'à effectuer les tâches administratives générales. En outre, ils ont exercé des fonctions indépendantes et apporté leur aide à d'autres escouades, dans des opérations sur le terrain ou des opérations de police, des exercices, des travaux administratifs relatifs à des nouvelles recrues, la participation à des parades, etc.

Les AASI ont été en service durant environ six mois jusqu'au moment où tout le complément du personnel permanent est arrivé. Dans l'ensemble, les AASI ont déclaré qu'ils avaient bénéficié du temps supplémentaire passé au centre (Royal Military Training Centre) et que ce programme de formation leur avait permis d'acquiescer une expérience et une confiance extrêmement valables. Cette période de transition leur avait permis de s'adapter aux responsabilités qu'ils devraient assumer en tant que NCO novices, avant d'être envoyés auprès d'une unité opérationnelle. On a pu noter que les uniformes et les effets des nouvelles recrues étaient mieux tenus que ceux des escouades qui n'avaient pas bénéficié de l'aide des AASI.

Il est certain qu'une telle organisation ne peut être mise en place avec efficacité que si le centre de formation reçoit régulièrement de nouvelles recrues. Néanmoins, il convient de tenir compte des avantages qu'un tel programme offre, particulièrement comme moyen d'augmenter le personnel permanent.



La Police Militaire durant la Guerre :

La 2^e compagnie de Prévôté en Angleterre et en France, 1942-1945 : Partie II

par le s^{dt} H. C. Forbes (retraité)

La première tranche de cet article du s^{dt} H.C. Forbes (retraité) a été publiée dans l'édition printemps/été du Journal Thunderbird. Les renvois au bas de la page sont de William Beahen (PhD), historien de la G.R.C. La Réd.

Espions et pigeons

C'est vers cette époque que le s^{gt} Manveiler commença à soupçonner un café non loin de Capellan¹⁷ et décida de surveiller ce qui s'y passait. Un soir, vers 19 h, un homme entra dans le café portant un panier d'osier. Il déposa le panier sur un banc, près du mur et alla au bar prendre une consommation. Puis il ne s'occupa plus du panier. Après quelques verres, vers les 20 heures, il s'en alla sans son colis.

Quelques minutes après son départ, un homme sortit de l'arrière-boutique, où logeaient les employés, prit le panier et l'emporta avec lui en cet endroit. Le s^{gt} Manveiler, ou « Mannie » comme ses copains l'appelaient, avait cru entendre des pigeons bouger et roucouler dans le panier. Il attendit. Vers 22 heures, un homme sortit de l'arrière-boutique avec le panier, qu'il déposa au même endroit qu'auparavant, puis s'en retourna à l'arrière du café. Mannie remarqua que le panier semblait encore contenir des pigeons. Quelque 15 minutes plus tard, l'homme qui était venu au café avec le panier se présenta à nouveau. Il se rendit au comptoir boire un coup. Il ne semblait pas s'occuper du panier; mais après une couple de verres, soit environ une demi-heure après son arrivée, il passa négligemment près de la cage d'osier

qu'il ramassa et emporta avec lui dans la nuit. Manveiler devint alors absolument convaincu qu'il y avait là quelque chose de louche, et réussit à en convaincre la Section de la sécurité et le Q.G. de la Compagnie. Un raid fut organisé. Il produisit des résultats étonnants! Un pigeonnier rempli de pigeons voyageurs était installé dans l'arrière boutique. On y trouva également une liste de quelque 20 espions qui travaillaient derrière les lignes alliées, dans la région d'Anvers.

Le Q.G. de l'armée avisa les troupes d'être sur leurs gardes pour voir s'il n'y avait pas derrière leurs lignes quelque service de pigeons voyageurs. Mannie n'avait pas attendu d'avoir une promotion du Q.G. de l'armée pour avoir l'œil ouvert. Il avait réussi un beau coup de filet et en était fier à juste titre.



Jour de la Libération, Dieppe, France, le 3 Septembre 1944: Le Génie de la 2^e division canadienne défile au milieu d'une foule en liesse. La flèche identifie H.C. Forbes, commandant de la Compagnie de prévôté no. 2 et auteur de "Military Police at War".

Le 21 octobre, le major Norm Cooper, adjoint au grand prévôt de 2^e Corps, téléphona à la 2^e Compagnie, et avisa Greg Embury de se rendre immédiatement auprès de la 4^e Compagnie de prévôté et d'en prendre le commandement. Greg était très attaché à la 2^e Compagnie qu'il ne voulait pas quitter; mais enfin, il se décida de partir.

Le 22 octobre 1944, la 5^e Brigade n'eut pas à participer à l'opération de débarquement sur l'Escaut. Une danse pour fêter la libération fut organisée à Berendrecht par les Hollandais, et quelques-uns de nos gars qui ne travaillaient pas eurent beaucoup de plaisir à « se dégourdir les jambes ». Presque tous les soldats avaient leur revolver, les uns le portaient visiblement, les autres le tenaient caché sous leur tenue de combat, mais on pouvait deviner sa présence par le bourrelet qu'il formait sous le vêtement. Heureusement il n'y eut aucun incident, mais, quand on y songe, les possibilités étaient effarantes.

Le 24 octobre 1944, deux membres de la 2^e Compagnie passèrent devant la cour martiale. Andy agissait comme procureur; il présenta la cause tellement bien que les deux accusés furent condamnés à cinq ans de prison chacun. Il n'y avait pas longtemps que ces deux hommes étaient avec la 2^e Compagnie, et à Anvers la tentation d'avoir quelques à-côtés pour se faire de l'argent fut trop forte — du moins pour eux. Un soir qu'ils étaient entrés dans un café avec un volontaire de la défense passive, ils avertirent le propriétaire et sa femme de faire le black-out. Vers les 23 heures, ils retournèrent à l'établissement avec le même volontaire. L'endroit était encore ouvert même si l'heure réglementaire de fermeture avait été fixé à 21 heures. Ils donnèrent ordre aux militaires et aux civils de sortir immédiatement, et demandèrent au propriétaire et à sa femme de leur donner 5 000 francs, sans quoi la licence de leur établissement serait révoquée. Ils fouillèrent l'endroit où ils habitaient et trouvèrent quelques boîtes de rations militaires alliées. Ils menacèrent alors le propriétaire de prison s'il ne payait pas l'amende exigée. Le propriétaire leur donna mille francs en leur disant que c'était tout ce qu'il avait. Les deux hommes prirent l'argent et sortirent. De bonne heure, le lendemain matin, le propriétaire et sa femme se présentèrent au bureau d'Andy. Ils portèrent plainte et identifièrent sans difficulté les coupables. Toute la Compagnie fut choquée, et éprouva même de la honte, à la pensée que deux de leurs membres s'étaient abaissés à pratiquer ce genre de racket.



Le 24 octobre 1944, le temps était plutôt maussade et les journées diminuaient considérablement. Il devenait essentiel de nettoyer rapidement l'estuaire de l'Escaut pour que les navires alliés puissent pénétrer dans la rade et décharger leur cargaison sur les quais d'Anvers. Tous étaient convaincus de l'urgence de cette opération, et les hommes se comportèrent magnifiquement en dépit de la résistance acharnée des Fritz et du mauvais temps. La cage des prisonniers de guerre était installée trop à l'avant, mais le c^{pl} Nault ne pouvait pas trouver de meilleur endroit ailleurs. Le personnel préposé à la cage des prisonniers avaient capturé une patrouille nocturne

allemande! Andy et ses hommes étaient accaparés par la planification de la circulation en vue d'une attaque de l'infanterie et des blindés dans l'isthme conduisant au sud du Beveland. Cependant, le projet fut un échec total. A l'aube, après avoir travaillé toute la nuit sous le feu ennemi, on s'aperçut que tous les véhicules s'enfonçaient dans la vase, près des digues. L'attaque dut être reportée à plus tard, et le plan, modifié, par suite de l'état impraticable des routes dans ce secteur.

Le 27 octobre, le Q.G. de la Compagnie s'installa à Rilland, dans le sud du Beveland; la cage des prison-

niers était juste de l'autre côté de la route. On était bien intrigué par l'ancien costume hollandais que les gens portaient dans cette région. La Compagnie eut l'honneur de recevoir la visite du sous-adjoint du grand prévôt, le colonel Cameron. Le colonel s'amena avec Hap Harris et s'informa longuement de l'état de la Compagnie et du travail qui s'y faisait. Il visita la cage des prisonniers, de l'autre côté de la route, et put voir la foule hétéroclite des prisonniers allemands émaciés et en haillons. Le s^{nt} Mitchell faisait, à l'époque, un travail magnifique dans les secteurs avancés, et il rencontra presque son Waterloo près du canal, à l'ouest de Rilland. Une balle traversa le pare-brise de sa jeep, passa directement entre lui et Chapman pour aller se loger dans le siège arrière du véhicule.

Pas encore là

Un faux rapport livré au Q.G. de la Division, le 28 octobre, voulant que

de l'infanterie! L'escouade de reconnaissance revint immédiatement sur ses pas et rapporta les faits au Q.G. de la Division. C'est alors qu'on découvrit que les Camerons ne connaissaient pas le nouvel objectif qui leur avait été assigné par la Division. Ils avaient rapporté qu'ils avaient atteint leur objectif — pour eux c'était la digue sur le bord du canal; pour le Q.G. c'était 1000 verges de l'autre côté de la rive.

Le 29 octobre, les ingénieurs s'affairèrent à construire un pont sur le canal, le long de la grand-route qui mène à Goes. La 2^e Compagnie se tenait prête à reprendre son travail de contrôle de la circulation. La Q.G. de la Compagnie était installé dans un salon de coiffeur, à Kruijningen. Il était impossible de disperser les véhicules par suite des inondations dans ce secteur, et les convois étaient alignés sur toutes les routes conduisant aux digues de la région.



Compagnie de prévôté n° 1 de la Gendarmerie, Section « C ».

les Cameron Highlanders soient rendus de l'autre côté du canal, causa tout un émoi, et l'escouade de reconnaissance qui se rendit au pont qu'ils avaient, paraît-il, traversé, faillit connaître la catastrophe. Quand l'escouade de reconnaissance de la 2^e Compagnie arriva au canal, l'endroit venait tout juste d'être bombardé et mitraillé. Les hommes découvrirent qu'il n'y avait pas de pont; que les Camerons n'avaient pas franchi le canal; que l'escouade se trouvait en plein dans les positions avancées de l'infanterie avec, de l'autre côté de la digue, une centaine de Fritz et que leur présence ne pouvait servir qu'à trahir les positions

Cette nuit là un avion seul, qui au clair de lune, paraissait être un Mosquito britannique, survola la région du pont. Un mitrailleur imbécile ouvrit le feu sur l'avion qui volait en rase-mottes. L'avion fit un cercle et faucha le poste mitrailleur qui l'avait attaqué. Puis il s'envola du côté de Kruijningen et largua une fusée éclairante. La fusée tomba comme une boule de feu; son parachute n'avait pas eu le temps de s'ouvrir. Le s^{nt} Manveiler fut presque frappé par l'engin alors qu'il courait pour l'éviter. Il s'empressa d'éteindre les flammes avec l'aide des autres hommes qui se trouvaient dans les environs. L'avion, qui était tout à fait

visible sous le clair de lune, revint mitrailler la rue principale du village. On lui lança des fusées de reconnaissance de différents points, mais l'équipage de l'avion ne sut pas les reconnaître, ou ne les vit pas ou les ignora tout simplement. Il survola de nouveau la route principale et, passant en rase mottes, il mitrilla abondamment le convoi d'artillerie de la 52^e Lowland Division, qui était aligné sur la route en attendant que le pont soit terminé. Quel chaos! Les blessés criaient de douleur, les véhicules prenaient feu et, de tous côtés, les ambulances se précipitaient pour porter secours. L'avion disparut un instant, puis revint et largua deux ou trois bombes sur les ingénieurs et les hommes de la Compagnie qui se trouvaient sur le chantier du pont. Une enquête rapide révéla que le 2^e Compagnie avait été miraculeusement épargnée. Un tracteur de canon de la 52^e Division avait plus de 50 trous de balles dans son pare-brise, et quatre des artilleurs qui se trouvaient dans le véhicule avaient été puni. Ce fut une révélation que de voir le massacre, la dévastation et la confusion créés par l'action d'un seul Mosquito. Tous les membres de la 2^e Compagnie étaient heureux de savoir que la R.A.F. était de leur côté. . . la plupart du temps.

Le lendemain matin, 30 octobre 1944, les ingénieurs terminèrent le pont, et la 2^e Compagnie s'occupa de contrôler le flot de la circulation, donnant la priorité aux ambulances et aux camions qui transportaient les rations de l'infanterie des postes avancés. Le Q.G. de la Compagnie traversa le pont et alla s'installer à Goes, capitale du Beveland méridional. Le bureau était installé dans une boutique de tailleur, et le quartier-maître et les membres du Q.G. de la Compagnie logeaient dans les quartiers utilisés par les Allemands. Des bombes à retardement avaient été laissées dans l'endroit par les Fritz, mais le vieux concierge hollandais en vrai patriote les avait désamorçées au risque de sa vie, après le départ des Allemands. Les charges de démolition étaient encore dans le bâtiment. Les Fritz avaient également laissé des tas de marinades, du pain et des biscuits, que la Compagnie utilisa pour elle-même. Des chaudrons remplis de pommes de terre et de pêches que les Allemands avaient pelées la veille servirent au repas de la journée. Heureusement la nourriture n'avait pas été empoisonnée. On se demandait si le vieux concierge avait bien désamorcé toutes les bombes à retardement — mais rien ne se produisit.

L'infanterie avait reçu des véhicules blindés de 15 cwts pour cette opération, et son avance était rapide

malgré le mauvais temps, les mines ennemies et les obstacles de toutes sortes. Les sections avancées de la Compagnie travaillaient jour et nuit à installer des panneaux de signalisation le long des routes et à diriger la circulation aux carrefours achalandés. L'objectif de la 2^e Division était de capturer la péninsule du Beveland méridional. Une compagnie du 8^e Groupe de reconnaissance s'empara de l'île de Beveland septentrional, tout en protégeant le flanc nord de la Division. À cette occasion, 300 Allemands furent faits prisonniers. C'était beaucoup pour les installations qu'on avait pour la garde des prisonniers — qui continuaient d'affluer à cette époque. Établir une tête de pont sur l'île de Walcheren fut toute une entreprise, et cette tâche fut confiée à deux divisions. La 2^e Compagnie de prévôt déménagea la cage des prisonniers bien à l'avant. Le 31 octobre 1944, le Lt B. E. W. (Bill) Lee nous arriva comme assistant.

Le 1 novembre 1944, bonnes nouvelles pour la Compagnie. La Division allait être retirée pour un repos de 48 heures dans la région d'Anvers. Une seule inquiétude, les V2 qui pleuvaient sur Anvers, une seule inquiétude. . . du moins jusqu'au moment où on apprit que la 2^e Compagnie allait être répartie en diverses sections pour la patrouille des villes, dans les régions où se trouvaient les brigades. La Compagnie avait osé espérer aller se reposer! Le s^{gt} Brown et sa section s'occupa de déménager la 4^e Brigade à Contich, à 6 heures. Le s^{gt} Ford fit avancer la 6^e Brigade à Willebroek à 11 h 30. Andy se rendit à Anvers pour conférer avec l'adjoint au grand prévôt, le major Cowis, au sujet du contrôle de la circulation dans ce secteur.

Les Belges

Le 2 novembre 1944, le Q. G. de la Compagnie déménagea dans un petit village nommé Aertselaer, juste au sud d'Anvers. Les Belges firent un accueil chaleureux à la Compagnie. Ils faisaient même la queue devant le Q. G. pour offrir de loger les hommes. Ils expliquaient que c'était la moindre des choses qu'ils pouvaient faire pour leurs libérateurs. Ils essayaient de se surpasser les uns les autres en fait d'hospitalité.

Une tragédie vint assombrir la joyeuse atmosphère qui régnait dans la Compagnie, à l'arrière des lignes. Un groupe de patriotes hollandais libérés dans le sud du Beveland avaient emprunté un véhicule monté d'une mitrailleuse dans le but d'appréhender les collaborateurs. Un jour, filant sur une route de campagne, ils traversèrent

la grand-route de Goes sans s'arrêter à l'intersection. Or le c^{pl} « E », qui s'en venait sur cette route au même moment, n'eut pas le temps de les éviter et eut la jambe coupée. Transporté à l'hôpital, il mourut par suite du choc et d'une perte trop abondante de sang. Le c^{pl} « E » était un brave qui n'avait peur de rien ni de personne. C'était un des « durs » de la Compagnie, et sa perte fut vivement ressentie. Il était très populaire auprès de ses copains, et on blâma la fièvre de la libération pour la mort de ce type, un des meilleurs hommes de la Compagnie.

Durant les quelques jours qui suivirent, la Compagnie s'occupa de nettoyer et de renouveler l'équipement, et de remettre les véhicules en bon état de fonctionnement. Tous les hommes qui n'étaient pas nécessaires à la patrouille des rues purent prendre congé à Bruxelles et à Anvers. On préférait qu'ils aillent à Bruxelles, parce qu'à Anvers les V1 et V2 faisaient considérablement de dégâts. Une fusée V2 tomba tout près d'Aertselaer fracassant les fenêtres et soufflant plusieurs toits. Nos hommes aidèrent les villageois à faire les réparations d'urgence. Les fusées V1, ou bombes sifflantes, comme on les appelait, passaient au-dessus d'Aertselaer en route pour Anvers. La plupart des hommes en congé préféraient aller à Anvers plutôt qu'à Bruxelles, parce qu'à Anvers ils s'étaient fait une foule d'amis durant les jours de combat, et ils voulaient savoir comment ils supportaient les attaques des fusées allemandes. Imaginez des militaires qui quittent la zone de combat pour aller passer leur congé à Anvers sous la menace des fusées ennemies — mais il faut dire que les fusées étaient peu de chose en comparaison de la ligne de feu! Le samedi 4 novembre, les habitants d'Aertselaer organisèrent une danse pour la 2^e Compagnie. C'était une soirée de gala, que tous les hommes apprécièrent beaucoup. Danser avec

les jolies Belges était certes plus agréable que de subir le feu de l'ennemi ou d'endurer le froid et la monotonie du contrôle de la circulation aux carrefours des routes. La soirée fut des plus agréables.

Le lundi 6 novembre 1944, Chris Forbes fut promu au poste de sous-adjoint au grand prévôt de la 1^{ère} Armée canadienne, et c'est Bill Lee qui prit le commandement de la 2^e Compagnie de prévôt. Chris ne voulait pas quitter la 2^e Compagnie, mais comme dans le cas de Greg, avant lui, ce n'était pas lui qui décidait.

La 2^e Compagnie se déplaça de nouveau. Cette fois, la destination était la colline de Nijmegen. Nos hommes furent logés dans des familles de patriotes hollandais¹⁸. Leur travail se résumait à la patrouille des rues et au contrôle de la circulation; les congés, accordés à tour de rôle, étaient de 48 heures à Bruxelles, de 7 jours en Angleterre et de 30 jours au Canada!

Le 18 décembre 1944, le feld-maréchal B.L. Montgomery fit la présentation des médailles à la 2^e Division, y compris la Médaille militaire au c^{pl} Barton — celle qu'il avait méritée près de Caen.

Les quelques semaines suivantes virent la saison des Fêtes arriver et passer; et on commença les préparatifs de l'Opération Véritable. Andy fut muté en Angleterre. Le l^r Ray Lawler fut nommé à notre compagnie le 15 janvier 1945. Le major Hap Harris partit en congé au Canada. Happy avait eu l'honneur d'être mentionné dans les dépêches. Comme adjoint au grand prévôt, il était très populaire, et tous les hommes, chagrinés de le voir partir, lui souhaitèrent un bon voyage et un heureux séjour auprès des siens. Le major Howard German fut nommé adjoint au grand prévôt après le départ de Hap Harris. Il eut un malencontreux



France, 1944, Compagnie de prévôt n° 2, 2^e Division canadienne.

accident de jeep, au cours duquel il subit une fracture du bassin, et dut aller se faire soigner en Angleterre. Chris Forbes revint à la 2^e Compagnie comme adjoint au grand prévôt le 8 février 1945, à 13 h 35, soit exactement une heure et 20 minutes avant le début du plus gros barrage d'artillerie à précéder une attaque. Les préposés aux prisonniers de la 2^e Compagnie allaient bientôt devoir s'occuper d'un flot de prisonniers de guerre¹⁹. Une section de la 2^e Compagnie était encore occupée aux ponts de Mook.

Durant la nuit, attaque des bombardiers ennemis. Le 10 février, un enquêteur de la 2^e Compagnie fut appelé à faire enquête au dépotoir militaire sur le meurtre du soldat Morrow. On n'avait pas le temps de s'ennuyer.

Le 11 février, le 1^{er} Blackie Paige²⁰ de retour de congé vint rejoindre la Compagnie au combat. Comme officier, Blackie était adoré de ses hommes; il était toujours le premier à la tâche. La Compagnie fut relevée de son travail aux ponts de Mook, le 12 février 1945.

Pendant les quelques jours qui suivirent, un combat acharné se déroula dans la forêt de Reichswald. Le c^{pl} Royston partit en congé au Canada le 15 février 1945.

En Allemagne

Le 16 février 1945, le Q. G. de la Compagnie entre dans Clèves (en Allemand Kleve). La Compagnie s'occupa des déplacements de la 4^e Brigade et du 10^e Régiment blindé canadien à travers la forêt de Reichswald. Tous s'intéressaient à l'histoire de cette région parce qu'une des femmes de Henri VIII, la jolie Anne de Clèves, venait de l'endroit. Nos canons lancèrent un important tir de barrage contre les lignes ennemies. Les problèmes de circulation se présentaient par vagues. Une tournée de reconnaissance dans Clèves révéla les dommages incroyables causés par les bombardiers lourds de la R. A. F. Des pâtés de maisons avaient complètement été anéantis, laissant à leur place d'immenses trous béants. Le Service du génie s'occupa d'aplanir au bulldozer ces endroits vides et d'ouvrir les routes à la circulation. La plupart des civils allemands avaient fui, mais ça et là, quelques familles avaient préféré désobéir aux ordres du Führer et rester sur leurs terres. Ces gens furent déménagés aux installations de l'hôpital de Bedburg, que la R. A. F. n'avait pas bombardées. La confection de panneaux indicateurs de la frontière allemande et d'affiches pour défendre aux soldats de fraterniser avec l'ennemi

apporta un surcroît de travail aux employés de l'atelier. Une de ces affiches portait une croix et l'inscription « Lest We Forget — Don't Fraternize ». Elle fut photographiée et publiée. L'exécution de la défense de fraterniser vint s'ajouter aux tâches déjà nombreuses et variées de la Compagnie.

Les 17 et 18, la 5^e et la 6^e brigades avancèrent jusqu'à Clèves. La 5^e Brigade partit en retard à la tombée de la nuit, par suite du brouillard et de la circulation dense.

Le 19 février, les canons allemands, de l'autre côté du Rhin, bombardèrent Clèves toute la journée, et les hommes chargés de la circulation



Le capitaine H.C. Forbes, (à droite) commandant de la compagnie de pré-voté no. 2 et auteur de cet article.

durent s'acquitter de leur tâche sous ce barrage d'obus. Dans la soirée, des membres de la 13^e Compagnie vinrent remplacer nos contrôleurs.

Le 20 février, la cage des prisonniers de guerre était de l'autre côté de Bedburg et on devait s'occuper d'une foule de prisonniers. L'infanterie, dans son avance, cueillait encore les civils allemands et les envoyait à la cage pour qu'on les interroge, et ce, malgré des instructions contraires.

Le 21 février, on vit pour la première fois les nouveaux avions à réaction allemands survoler nos lignes sans bruit, comme des hirondelles. À côté d'eux, un Spitfire semblait ne pas bouger. Un de ces avions déversa ses bombes à quelque 500 verges de la cage des prisonniers de la 2^e Compagnie.

En février, un nouveau système divisionnaire de signalisation routière fut inauguré. Ces panneaux routiers

permettaient de rejoindre n'importe quelle unité militaire canadienne de la région sans avoir besoin d'une carte. Il est impossible d'estimer le temps que ce système de signalisation routière permit d'épargner. Cinq caporaux eurent la charge de s'en occuper. Leur tâche consistait à ériger de nouveaux panneaux ou à les déplacer lorsque le Q. G. d'une unité changeait d'endroit. Or comme le Q. G. divisionnaire déménageait souvent, il leur fallait enlever souvent les panneaux et aller les installer le long des routes conduisant aux nouveaux locaux du Q. G. Pour que le système soit efficace, les changements devaient être faits rapidement, et les caporaux qui s'en occupaient devaient être capables de lire une carte et de reconnaître les routes les meilleures et les plus rapides.

Le 23 février, toute la Compagnie fut affectée au contrôle de la circulation, car il fallait dégager les routes pour l'arrivée d'un visiteur de marque, en l'occurrence le feld-maréchal Montgomery, qu'on avait surnommé « Monty ». Malgré les ordres du War Office qui lui avait défendu d'aller au-delà du Q.G. de la Division, Monty visita les 4^e, 5^e et 6^e brigades qui, à ce moment-là, se trouvaient à portée de canon des lignes ennemies. L'aide de camp du feld-maréchal était très nerveux; cependant tout se passa sans incident, et Monty rentra sain et sauf au Q. G. divisionnaire. Les motards de la 2^e Compagnie l'escortèrent jusqu'au Q. G. du Corps.

Le Q. G. de la 2^e Compagnie fut déménagé à Qualburg le 24 février. Qualburg était à l'est de Clèves sur la route conduisant à Kanten. Le village n'était pas démoli comme à Caen et un certain nombre de familles allemandes vivaient encore dans leur maison. Elles étaient vaincues et résignées, et reconnaissantes d'être encore vivantes et en dehors de la zone de guerre. Ces gens obéissaient volontiers aux ordres et aux instructions des officiers préposés aux Affaires civiles. Tous les Allemands, à notre arrivée, essayaient de se montrer amicaux. Nos hommes également — mais cela ne pouvait que causer des problèmes aux troupes, car c'était contraire au règlement de l'armée. Bêtes à cornes, poulets et porcs étaient abondants dans la région, et il n'était pas rare de voir des carcasses parées suspendues près de la plupart des mess. La 2^e Compagnie réussit à se payer le luxe de quelques festins de viande fraîche.

Opération Blockbuster

Le 25 février, la 2^e Compagnie s'affairait aux préparatifs de l'Opéra-

tion Blockbuster²¹. La 2^e Division devait voyager sur une route que les ingénieurs construisaient au fur et à mesure que la Division avançait. Cela créait de terribles problèmes de circulation, et il était presque impossible d'éviter les embouteillages de temps à autre. Toutefois, la prévôté travaillait sans relâche pour dégager l'encombrement. Un poste avancé de rassemblement des prisonniers fut établi en vue de l'Opération Blockbuster.

L'opération commença à 14 h 30, le 26 février. La poussée depuis la forêt de Reichswald jusqu'à la forêt de Hochwald avait débuté quand, par malheur, il commença à pleuvoir. En peu de temps toute la région fut transformée en un immense marécage. Les membres du génie s'affairaient à transporter les débris des maisons démolies dans la région, mais il leur était impossible de tenir les routes en bon état. Le s^g Lang et ses hommes étaient particulièrement occupés car les tanks de la 4^e Division blindée canadienne étaient allés à l'attaque avec la 2^e Division. L'opération était vaseuse à plus d'un titre; mais à 8 h 30 un essaim de véhicules légers de combat se lança à l'attaque et les routes devinrent alors presque impraticables. Une pluie froide balayait le champ de bataille, mais l'attaque continuait, et bientôt on put en constater les résultats dans la cage qui débordait de prisonniers fourbus et démoralisés. La ligne Siegfried, dans ce secteur, consistait uniquement en des ouvrages de terrassement; il n'y avait ni obstacles ni canons antichars, car les Allemands comptaient sur le Rhin comme ligne de défense. L'artillerie allemande continuait de pilonner le champ de bataille. L'attaque et la pluie se continuèrent le jour suivant.

Le 28 février, le Q. G. de la 2^e Compagnie déménagea à un carrefour, juste en dehors de Kalkar. C'était un point chaud, car les Fritz pointaient continuellement leurs canons du Rhin sur ce secteur.

Le 1^{er} mars 1945, les routes cédèrent et durent être abandonnées. Un changement rapide des plans nécessita le transfert du contrôle de la circulation sur les routes conduisant de Kalkar à Uedem. La pluie cessa dans l'après-midi. Les *Spitfires* s'attaquèrent à un de nos abris de tanks par méprise. On eut beau lancer des fusées de reconnaissance, cela n'empêcha pas l'escadron tout entier de revenir à la file mitrailler nos chars d'assaut. Il y eut un certain nombre de victimes.

Le 2 mars, le capitaine Bill Lee dut faire enquête sur une plainte de viol déposée par une Allemande contre

deux militaires canadiens. Les soldats incriminés ne nièrent pas l'incident; cependant ils affirmèrent que la femme avait acquiescée de plein gré, et que sa plainte de viol n'était pas justifiée. Les deux hommes furent condamnés pour avoir fraternisé, et ils passèrent en cour martiale un peu plus tard. Le soleil brillait à nouveau et la Compagnie toute entière s'occupa de se faire sécher — c'était la première fois depuis des jours, qui avaient paru des semaines.

L'infanterie livrait un combat épuisant dans la forêt de Hochwald à ce moment-là, et les hommes de la 2^e Compagnie s'efforçaient d'écarter les véhicules à chenilles des routes et des sentiers conduisant à la forêt. Un préposé à la cage des prisonniers abatit un cerf qui s'était enfui de la forêt durant le combat. La venaison fut au menu du jour! C'est au cours de cette bataille que le major Tilston du régiment écossais d'Essex mérita la Croix de Victoria. Le combat se poursuivit durant les deux jours suivants. Le s^g Chapman et sa section travaillaient dans la forêt.

Le 7 mars, les plans furent dressés pour la capture rapide de Xanten, au sud de Kalkar. Le 8^e escadron de reconnaissance de la 2^e Compagnie et le Corps des signaleurs tinrent une conférence à 17 heures. On établit un poste avancé de rassemblement des prisonniers du côté sud de la forêt.

Des postes de contrôle de la circulation avec sans-filistes furent établis dans la forêt, de sorte que la circulation pouvait être dirigée vers les endroits où l'on faisait des percées et se répandre dans la zone ennemie. Le s^g Brown et sa section furent chargés de s'occuper du secteur où l'on prévoyait faire la percée. Le s^g Chapman décida de faire sortir ses hommes de la forêt de Hochwald, qu'il trouvait trop humide, et de les conduire sur un coteau où ils pourraient faire sécher leurs vêtements, mais l'endroit où ils les amena pouvait être vu de l'ennemi. La section n'était là que depuis quelques minutes quand les Fritz ouvrirent le feu sur eux. Le c^{pl} Russell fut blessé, et, au moment où on le transportait sur un brancard, une balle siffla tout près et un éclat de shrapnel vint le frapper dans le dos. C'était comme frapper un homme lorsqu'il est étendu par terre, ou même pire que cela. Inutile de dire que le s^g Chapman ramena prestement ses hommes dans la forêt humide!

Le feu de l'ennemi était trop intense pour qu'on puisse faire quelque avance. Le flanc droit, où l'on avait compté faire une percée fut aban-

donné, et on entreprit d'exploiter le flanc gauche. L'attaque eut lieu à 19 h 15, la 5^e Brigade d'infanterie canadienne s'étant transportée à Xanten en « kangourous »²². Le l^{ie} Blackie Paige et quelques-uns de ses hommes passèrent dans trois différentes maisons de Xanten qui, à chaque fois, furent atteintes par l'artillerie allemande. Ils s'en tirèrent ébranlés, mais indemnes.

De bonne heure, le matin du 9 mars, la 2^e Compagnie effectua la reconnaissance de Xanten, en dépit des mines, des objets piégés et des tireurs embusqués, et réussit à installer les panneaux de circulation dans les rues jonchées de ruines de la ville. La prise de Xanten fut, pour la 2^e Division, la fin de cette opération du côté ouest du Rhin.

Le 11 mars, la 2^e Division reçut l'ordre de se retirer dans la forêt de Reichswald pour se reposer et se réorganiser en vue de la prochaine attaque. Les ingénieurs et l'artillerie se retirèrent immédiatement.

Le Q. G. de la 2^e Compagnie retourna à Clèves, dans la région nord-ouest de la Forêt de Reichswald, près de la frontière néerlandaise, le 12 mars. Des hommes furent assignés aux points de contrôle pour faire respecter les circuits à sens unique du secteur. L'accès à la ligne de combat, au nord-ouest de Clèves, était interdit, et la 2^e Compagnie dut poster des hommes aux carrefours des routes conduisant dans cette région.

Le 15 mars, le c^{pl} Pavlos, le soldat Quévillon et le c^{pl} Nault quittèrent le front pour un congé de 72 heures à Paris. Quels veinards! Quitter l'enfer de la Ligne Siegfried pour aller jouir un moment de la gaieté parisienne!

La traversée du Rhin

Les hommes de la Compagnie s'affairaient à préparer leur fourniment et à remettre le matériel en bon état pour la traversée du Rhin. Le Q. G. de la Compagnie était dans une casemate de la Ligne Siegfried et les hommes étaient sous la tente dans la forêt de Reichswald. Tous les jalons et les panneaux routiers furent repeints.

Blackie Paige rivalisait avec George Oakes pour ce qui est des proesses de chasse, mais Blackie l'emporta sur Oakes en abattant le premier cerf. Le 19 mars 1945, le col. Pocock fut nommé adjudant et quartier-maître; il manifesta un très grand intérêt à la Compagnie.

Le samedi 24 mars 1945, fut le Jour J de la traversée du Rhin. La 2^e Division était à l'arrière-garde²³. Pávlos, Nault et Quévillon arrivèrent de Paris. D'après eux, il n'y avait rien au monde comme Paris — rien de plus merveilleux!

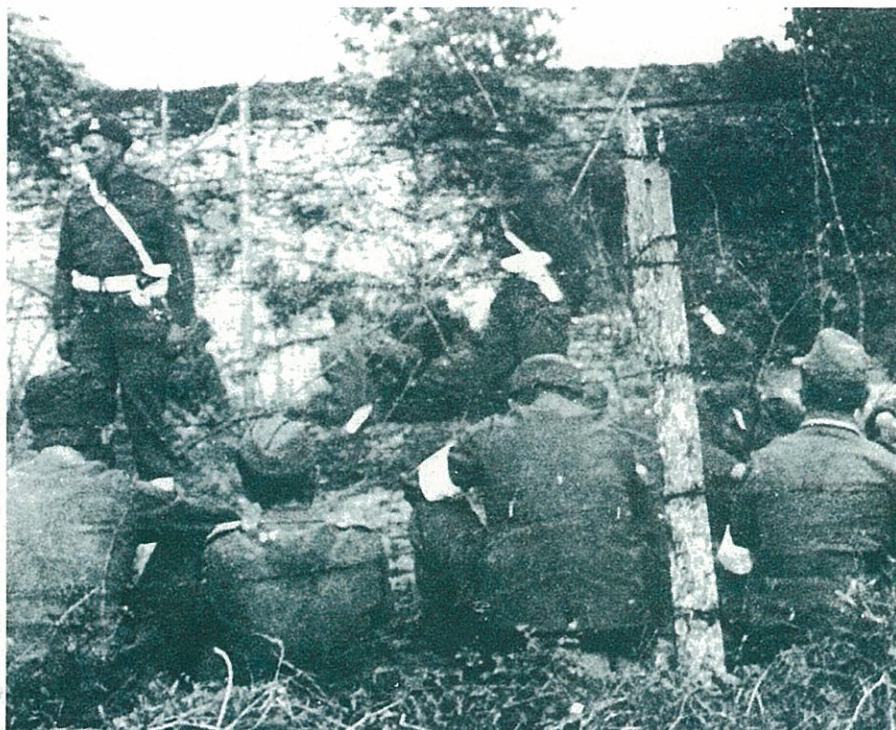
Le lundi suivant, le général Matthews annonça qu'il allait passer la 2^e Compagnie en revue. Bill Lee, Blackie Paige et Ray Lawler décidèrent que rien ne pouvait être trop bon pour la 2^e Compagnie. Les hommes manifestèrent beaucoup de coopération et travaillèrent comme des forçats.

Le mardi, les ingénieurs envoyèrent un bulldozer à la Compagnie pour niveler un terrain d'exercice. Une de nos sections devait se tenir en état d'alerte, car la 4^e Brigade d'infanterie canadienne et le 18^e Régiment blindé canadien allaient tenter de traverser à Emmerich ce soir-là.

Toutefois, ils ne traversèrent pas à Emmerich, et la section ne fut plus en état d'alerte le lendemain. La traversée à Rees fut un succès complet, ce qui amena le général Matthews à annuler l'inspection du Q. G. de la Compagnie; et deux sections traversèrent le Rhin au cours de la soirée. Cependant, elles avancèrent trop loin sur la route d'Emmerich et eurent à subir le feu de l'ennemi durant la nuit. Elles durent se replier dans le secteur de la 2^e Division vers le matin. Le 31 mars 1945, la 2^e Compagnie de prévôté eut à s'occuper de contrôler la circulation sur la route d'Arnholtult.

Le Q. G. de la Compagnie déménagea à Ulfth (Pays-Bas), le 1^{er} avril 1945. L'ennemi battit en retraite ce jour-là, et dans la soirée des éléments de reconnaissance du 29^e Régiment de blindés étaient rendus au canal de Twente.

Le 2 avril 1945, la Division était déployée sur une assez grande étendue de terrain; ses éléments avancés pourchassaient l'ennemi en déroute, alors que le reste de la Division s'occupait de nettoyer quelques poches de résistance restées en arrière. Une de ces poches se situait à Doetinchem, une ancienne ville fortifiée. Une compagnie de jeunes parachutistes allemands armés jusqu'aux dents s'était retranchée dans l'hôtel de ville, un bâtiment solide du centre-ville. La 2^e Compagnie de prévôté jalonna une route dans la banlieue de la ville et installa des points de contrôle de la circulation à quelques rues de l'endroit où la bataille faisait rage. Le Q. G. de la Compagnie ne fut pas déménagé tant que l'arrière



Prisonniers de guerre près du front.

ne fut pas complètement nettoyé, car il y avait tout un travail de contrôle à faire une fois que les hommes chargés d'éliminer les nids de résistance avaient fini leur travail.

Les parachutistes de Doetinchem furent délogés durant la nuit, et le Q. G. de la 2^e Compagnie déménagea plus au nord, à Vorden, le 3 avril. Le pont Nelson et le lieu d'accostage du ferry furent lourdement pilonnés par les Fritz durant la nuit. Les membres du génie s'occupèrent de déblayer les routes dans le centre de Doetinchem.

Le 4 avril, tout le monde était accaparé par les préparatifs de la traversée du canal de Twente. La 2^e Compagnie avait établi des postes de contrôle de la circulation et y avait affecté des hommes. Le travail se poursuivit durant la nuit, et à 15 h 30 le flot de la circulation se mit en branle pour la traversée du canal. Les obus ennemis qui tombaient dans la région ne réussissaient pas à ralentir l'avance. Le Régiment de Maisonneuve, qui participa à l'attaque, contribua 29 prisonniers à la cage. Une pluie fine accentuait la floraison des arbres fruitiers et donnait aux feuilles plus de verdure. La vie semblait reprendre un attrait particulier malgré les difficultés de la vie au front.

Le 6 avril, une circulation intense traversa le canal de Twente en direction nord, passant par Laren pour se rendre au canal de Shipbeck. Ray

Lawler passa la journée en patrouille de reconnaissance pour tâcher de découvrir de nouveaux points de traversée le long du canal de Twente. Le capitaine Lee reçut un message vers les 23 h — il devait partir en congé de roulement dès le lendemain matin. Blackie Paige prit le commandement de la 2^e Compagnie.

Le matin du 7 avril 1945, le s^{gt} Fife était préposé à la section de tête de la 2^e Compagnie de prévôté. Le capitaine Lee avait exprimé le désir de se rendre au canal de Shipbeck au petit jour, pour voir si les ingénieurs avaient terminé la construction du pont. Mais comme Lee devait partir en congé, le s^{gt}-major George Oakes décida de le remplacer. Oakes passa prendre le s^{gt} Fife, et ils partirent tous deux en jeep en direction du canal. Le corps de génie avait été retardé par le feu ennemi, et n'avait même pas pu commencer la construction du pont. Oakes et Fife en prirent note, et décidèrent de reculer et de faire demi-tour avec leur jeep, mais, en faisant cette manœuvre, la roue droite avant de leur véhicule descendit sur l'accotement de la chaussée et frappa une mine Teller. Sous le souffle de l'explosion, la jeep fut projetée tête en bas de l'autre côté de la route. Le s^{gt} Fife fut tué sur le coup, et le s^{gt}-major Oakes, grièvement blessé, fut coincé sous le véhicule. Des ingénieurs qui avaient vu l'explosion se portèrent au secours de Oakes, qui vécut pour raconter son histoire. La jeep, en tombant de l'autre côté de

la route, avait failli frapper une autre mine. Plus tard, quand le véhicule fut retiré de sa malencontreuse position, un tank Churchill fut soufflé par cette deuxième mine, qui était passée inaperçu lors des opérations de déminage, parce qu'elle était obstruée par la jeep accidentée. C'était la deuxième fois que Oakes passait à un doigt de la mort — il avait été blessé à Dieppe. Fife fut enterré (temporairement) du côté nord du canal Shipbeck. Oakes fut envoyé au Canada pour soins médicaux. Oakes et Fife étaient des types appréciés, et leur départ fut déploré de tous.

Le ^{cpl} Gouldie fut promu sergent, et eut à s'occuper de la section de Fife. Le ^{s^{gt}} Manweiler fut promu sergent-major.

De Ommen à Groningen

La poursuite de l'ennemi se continua les 8, 9, 10, les Allemands fuyant en direction nord, vers Ommen, où apparemment ils comptaient offrir de la résistance. Le Q. G. de la Compagnie se transporta à Hellendoorn, le 10. Le lieutenant Lawler et une section de la prévôté furent placés sous le commandement de la 6^e Brigade, qui devait lancer une attaque de flanc sur Ommen, du côté est, après avoir traversé le secteur de la division blindée polonaise. Le départ devait avoir lieu à 6 h, le matin du 11, mais, par suite d'un changement de plan d'attaque, les troupes quittèrent plus tôt, à 1 heure, et oublièrent d'avertir la prévôté. Elles n'étaient pas rendues très loin quand on entendit, sur les ondes, la 6^e Brigade qui gueulait pour avoir sa section de la prévôté pour la conduire à destination. La section fut mandée en toute hâte. Les Polonais n'avaient pas déblayé les routes de leur secteur, tel que promis, ce qui eut pour effet de retarder sérieusement la 6^e Brigade, à cause des bouchons de circulation. Entre-temps l'ennemi décida de ne pas défendre Ommen, de sorte que les *Black Watch* traversèrent la ville durant la nuit et continuèrent leur poursuite vers le nord. La 6^e Brigade et ses prévôts arriva enfin devant Ommen par le côté est pour constater que la ville avait déjà été capturée.

Le 12 avril 1945, journée claire et ensoleillée de printemps. La 2^e Compagnie était occupée à contrôler des milles et des milles de route, depuis Ommen jusqu'au nord de Bielen. C'est aux abords de Bielen que le ^{s^{gt}} Gouldie entendit les cris d'un officier du génie entendu à côté d'un bâtiment, près d'un pont démolé. L'homme avait pris les devants sur l'infanterie et était allé reconnaître l'endroit où se trouvait le

pont. Les ambulanciers et l'infanterie n'étaient pas encore rendus là. Le ^{s^{gt}} Gouldie proposa au lieutenant Lawler d'arrêter pour qu'il puisse aller chercher l'officier blessé. Ainsi dit, ainsi fait. Gouldie reçut plus tard une décoration des Pays-Bas. C'était un homme qui ne connaissait pas la peur.

La poussée, de Bielen jusqu'aux bords de Groningen, consistait surtout à construire des ponts et à contrôler les mouvements des troupes qui les empruntaient. La tâche assignée à la 2^e Compagnie était très lourde, et le Corps ne pouvait aucunement venir en aide, étant donné la rapidité de l'avance des troupes et la distance qui les séparait de leurs sources d'approvisionnement.

Les 13, 14 et 15 avril, on arriva à Groningen, où les combats de rue furent d'une violence particulière. La ville était en flammes, et des foyers d'incendie brûlaient sans contrôle sur la place du marché. Une foule d'Allemands cessait la lutte, et venaient grossir les rangs des prisonniers. Des unités de reconnaissance, qui s'avançaient jusque dans les régions avoisinantes, demandaient par radio l'aide des prévôts pour s'occuper des prisonniers de guerre, mais tous étaient occupés et personne ne pouvait s'y rendre. Enfin, la ville fut prise, et les sergents Gouldie et Brown et leurs sections pénétrèrent dans l'endroit, le 16, pour essayer d'y maintenir quelque semblant de discipline. Un frisson de liberté parcourait la ville, et les habitants ouvraient leurs portes et leurs cœurs aux Canadiens. Résultat : on dut s'occuper d'une foule de personnes ivres, de querelles, de bagarres et d'accidents. La 2^e Compagnie en avait plein les mains, et tous étaient affairés plus que jamais. Des rapports sur la conduite des Canadiens, sur des espions et sur des soldats allemands qui avaient réussi à se cacher chez leurs petites amies, commencèrent à arriver au bureau de la 2^e Compagnie.

Le cœur de la ville de Groningen était entouré par un canal et on n'y avait accès qu'en traversant un des 12 ponts qui l'entouraient. L'endroit dut être interdit aux hommes à cause des dégâts causés par la bataille et l'incendie. Pour cela, on dut poster des prévôts à l'entrée de chacun des ponts. L'ordre fut rétabli le 17 avril.

Le 18 avril 1945, la 2^e Compagnie dut s'occuper de la circulation dans le secteur du marché public, où devait se dérouler une cérémonie haute en couleur, alors que le Général Matthews rendait une visite officielle au bourgmestre de Groningen, à l'hôtel de ville.

Presque immédiatement après la cérémonie, la 2^e Division reçut l'ordre de retourner en Allemagne dans le but d'aller protéger le flanc gauche de la 51^e *Highland Division* qui attaquait Bremen.

En route pour Bremen

Chacune des sections de la 2^e Compagnie se vit assigner un tronçon de la route, où elles allaient devoir s'occuper de la signalisation et la circulation. Chaque section avait de 15 à 25 milles à surveiller, selon le nombre et la grosseur des villes qui s'y trouvaient.

Les premières unités de la 2^e Division entrèrent dans Haselunne (Allemagne), le 19 avril 1945, les autres arrivèrent au cours des deux jours suivants.

Des contacts furent établis avec les troupes ennemies, au nord de Wildeshansen, à quelque 40 milles à l'est, et un autre enclos de prisonniers de guerre fut constitué. La 2^e Division ne fonçait pas trop vigoureusement sur l'ennemi, étant donné que son rôle était plus ou moins de le contenir et de protéger le flanc. Le 25 avril 1945, la nouvelle nous arriva que les Américains et les Russes avaient opéré leur jonction. Les personnes déplacées et les habitants des camps de travaux forcés que les Allemands avaient laissés en arrière donnaient un surcroît de travail à la 2^e Compagnie. Les civils allemands se plaignaient que ces personnes parcouraient les campagnes et s'adonnaient au vol, au meurtre et à la rapine. Toutes les plaintes étaient remises au gouvernement militaire, sauf lorsque les troupes canadiennes étaient impliquées. Le gouvernement militaire s'occupa d'établir des camps de personnes déplacées, où les résidents des camps de travaux forcés furent envoyés. Ces personnes étaient difficiles à contrôler : elles ne voulaient pas rester dans ces camps, et préféreraient s'en retourner en groupes dans leur pays, cherchant à se venger sur les Allemands au passage.

Une campagne de recrutement de prévôts fut entreprise au sein de la 2^e Division; elle dura jusqu'au moment où la Compagnie fut officiellement dispersée. Toutes les nouvelles recrues étaient envoyées à la 2^e Compagnie de prévôté et entraînées par ses hommes.

Le 30 avril, le Q. G. de la Compagnie déménagea près de Falkenburg. Bremen venait de tomber, et on apprit que les troupes canadiennes étaient en train de piller la ville. Un groupe de reconnaissance envoyé à Bremen ne

trouva ni troupes ni véhicules canadiens dans l'endroit, et la prévôté britannique chargée du maintien de l'ordre dans la ville déclara que le rapport ne devait être qu'une rumeur, car les troupes canadiennes n'avaient causé aucun trouble. Un poste de contrôle fut établi à Delmenhorst, et les quelques véhicules canadiens qui se dirigeaient chaque jour vers Bremen étaient stoppés et devaient rebrousser chemin. Le lieutenant Bernard partit en congé pour le Royaume-Uni.

C'est à Falkenburg qu'un soldat canadien se rendit coupable d'un viol odieux. À 14 h, ce militaire pénétra dans la maison d'une famille allemande et, à la pointe du fusil, ordonna à tous ses membres de passer dans une pièce. Puis il força une des enfants, une jeune fille de 16 ans adorable comme une poupée, de l'accompagner dans une chambre voisine. Comme l'adolescente ne voulait pas se soumettre à ses désirs, il lui asséna un coup de pistolet sur la tête, lui infligeant au-dessus de l'œil une blessure qui saigna abondamment sur sa robe. C'est à ce moment, alors que la fille était presque inconsciente, que le soldat la viola. Au procès, il fut prouvé que, vers les 16 heures, l'homme sortit dans la rue avec la fille et cria à des compagnons de régiment « Voyez ce que j'ai attrapé! » L'adolescente avait alors une entaille au front, sa robe était en lambeaux et couverte de sang; elle n'avait qu'un bas tout déchiré et ensanglanté, et aucun soulier dans les pieds. Ses compagnons n'avaient pas rapporté le méfait. Durant l'après-midi et en soirée, la jeune fille fut encore violée à plusieurs reprises. Enfin, vers les 21 heures, un membre de la famille réussit à s'échapper pour venir raconter l'incident au sergent Nault de la 2^e Compagnie.

Le s^gt Nault amena un caporal avec lui et se rendit à la résidence de la famille allemande. Quand le soldat les aperçut, il poussa la fille dans la chambre et s'enferma avec elle. Il menaça de tuer le sergent. Quelques-uns des compagnons du soldat, y compris son sergent de peloton, se portèrent auprès de Nault et lui signifièrent de quitter les lieux. Le s^gt Nault demeura ferme, et envoya le caporal chercher un officier du régiment. Nault resta dans la maison, seul, malgré les injures et les menaces que les hommes lançaient contre lui. Les soldats disaient : « Si c'est le lieutenant qui vient, on peut être tranquille, il sera de notre côté; mais si c'est le capitaine, on est foutu! » Heureusement ce fut le capitaine qui arriva; il dispersa les hommes, et le violeur fut envoyé en taule. La jeune fille fut conduite à l'hôpital pour y être traitée. Plus tard,

l'homme fut condamné à 15 ans d'emprisonnement pour viol, et licencié de l'armée avec ignominie.

Deux de moins

Le 1^{er} mai 1945, la radio allemande annonçait la mort d'Hitler. Les services secrets britanniques é mirent plus tard un communiqué pour confirmer que Hitler et Eva Braun étaient morts.

Le 2 mai 1945, les officiers et les sergents de la 2^e Compagnie donnèrent un dîner d'adieu en l'honneur de Blackie Paige, qui partait en congé pour le Canada le lendemain. Blackie était un chasseur émérite et un commandant extrêmement populaire. L'entraîn, le bon vin et la bonne chère contribuèrent au succès de la soirée. Des éléments avancés de la 2^e Division avaient rejoint Oldenburg le même jour que les Américains et les Russes avaient opéré leur jonction; et, pour couronner le tout, on apprit la nouvelle que les armées allemandes d'Italie s'étaient rendues sans condition. Tout le monde sentait que la guerre allait bientôt prendre fin.

Le 4 mai 1945, une compagnie de prévôté patrouillait les rues d'Oldenburg, faisait appliquer le couvre-feu et tenait à l'écart toutes les troupes, à l'exception de celles qui étaient en devoir dans la ville. Une compagnie d'infanterie fut mise sous les ordres de la 2^e Compagnie de prévôté, et se vit assigner des rondes par toute la ville. Aucun civil ou militaire n'avait la permission de sortir dans la rue tant qu'une police civile, un service des incendies et un conseil de ville ne seraient pas organisés par le gouvernement militaire. Le capitaine Ball, officier divisionnaire de liaison, fut prêt à la compagnie pour aider le lieutenant Ray Lawler à s'acquitter des nombreuses tâches qui incombait à la compagnie à ce moment-là. À 23 heures vint la nouvelle officielle qu'aucune action offensive ne devait être entreprise, et que toutes les forces armées, tant alliées qu'ennemies, devaient « cesser le feu » à 18 heures, le 5 mai 1945. Quel soulagement de savoir que le carnage était terminé; mais l'arrivée de la paix entraîna un surcroît de travail à la prévôté; tellement de travail qu'on était littéralement submergé.

Durant le branle-bas et l'empressement du 6 mai, le lieutenant Tomalin et le soldat Newton de la 8^e Compagnie de prévôté rentrèrent de Willems-haven, où ils avaient été gardés prisonniers de guerre. Ils se présentèrent aux autorités, et décollèrent sans tarder avec certains types de l'aviation qui leur avaient promis de les ramener en

Angleterre en avion. Qu'ils étaient heureux d'être vivants et libres!

Le 7 mai, six hommes de la Compagnie se rendirent dans la zone occupée par les Allemands et escortèrent les commandants allemands dans Oldenburg, où ils signèrent une reddition sans condition. Trois gardes spéciaux furent envoyés à l'immeuble du Ministerium, où les commandants allemands avaient été amenés. Quatre cents prisonniers de guerre étaient dans l'enclos attendant d'être transportés à l'un des points de concentration. Durant la journée un convoi de 15 camions allemands s'arrêta aux lignes de la 2^e Compagnie pour faire le plein d'essence.

Le 8 mai, la 2^e Compagnie alla cueillir sept filles de la maison de prostitution et les conduisit à l'hôpital pour un examen médical. La Compagnie fut passée en revue, et des télégrammes de tous les commandants alliés furent lus aux hommes. Des plaintes de viol commencèrent à arriver.

A 1 h, le 9 mai 1945, toutes les hostilités cessèrent sur le théâtre de guerre européen. Le lieutenant Hodgkiss de la 13^e Compagnie de prévôté fut nommé responsable du bureau des plaintes et des renseignements. Le Q. G. de la prévôté fut transporté dans l'immeuble de l'hôpital.

Le 10 mai, une salle de garde divisionnaire installée à Oldenburg pour la garde des huit militaires accusés de viol, fut placée sous la surveillance de la 2^e Compagnie de prévôté.

Le 11 mai, le service de maintenance divisionnaire fut renvoyé et les panneaux indicateurs qui y conduisaient furent enlevés. Les caporaux Ramsey et Wilson s'en allèrent accompagner le contingent canadien à Berlin pour le défilé allié de la victoire. Deux régiments américains d'artillerie passèrent par Oldenburg, à 18 h, alors que les prévôts de la 2^e Compagnie s'occupaient de la circulation. Le capitaine Ball²⁴ et le s^gt Baldie partirent à la reconnaissance des routes à suivre pour le défilé d'artillerie.

Le 15 mai 1945, la 2^e Compagnie s'occupa du contrôle de la circulation, à l'occasion de la fête organisée pour la 2^e Division. La route Oldenburg-Bremen fut fermée et il fallut dévier la circulation à cause du défilé canadien d'artillerie. Le cortège fut rassemblé et réparti de façon à assurer un défilé ininterrompu d'unités d'artillerie devant la tribune d'honneur. Tout se passa à la perfection, comme en témoigna une lettre de félicitations que le brigadier

commandant de la 2^e Division d'artillerie envoya à la 2^e Compagnie de prévôté à la suite de l'événement.

Le 16 mai, le régiment écossais d'Essex devait aller rejoindre son unité après avoir terminé son travail de patrouille armée dans les rues d'Oldenburg. La 2^e Compagnie s'occupa de régler la circulation pour le dernier défilé des Écossais dans la ville. Le cortège, qui comprenait la fanfare des cornemuses, se forma sur la place du marché, et le cœur du vieil Oldenburg retentit au son aigre des pibrocks et au roulement des tambours quand les Écossais commencèrent à jouer leurs airs. Le régiment d'Essex aux kilts ondulants s'avancait d'un pas assuré à travers les rues de la ville. La foule des Allemands regardait paisiblement le défilé; la plupart semblaient impressionnés, tous paraissaient intéressés.

Gardiens de la paix

Le 17 mai, le Q. G. de la Compagnie fut cédé à la 13^e Compagnie de prévôté et déménagé à Aurich (Allemagne), où il prit la relève de la 4^e Compagnie de prévôté.

La 2^e Compagnie de prévôté était désormais responsable du contrôle de toutes les troupes alliées dans la zone de concentration allemande au nord du canal de Jade-Ems, y compris les villes de Emdem et de Wilhelmshaven, ainsi que plusieurs villes au sud du canal, dont Varel et Brake.

Le 23 mai 1945, la 2^e Compagnie organisa le contrôle de la circulation à la Sportsplaatz de Brake, où le brigadier Megill, commandant de la 5^e Brigade, céda le secteur de la rive ouest de la Weser au brigadier général Sands du Corps américain d'infanterie. Un défilé de cérémonie eut lieu au son de la musique militaire.

Toutes les troupes qui s'étaient rendues aux Canadiens furent concentrées au nord du canal de Jade-Ems, et deux divisions leur furent assignées jusqu'au moment des vérifications et de la démobilisation de ces militaires. Certains points de traversée étaient ouverts le long du canal, et ces endroits devaient être indiqués en allemand et en anglais pour faciliter la tâche des hommes assignés à ces postes. La 2^e Compagnie dut s'occuper de ce travail, et le s^{gt}-major Manweiler, qui connaissait l'allemand, fut d'un grand secours. Mannie était originaire du Luxembourg. La confection des panneaux de signalisation commença le 24. Une équipe de chercheurs de la 2^e Compagnie et du Q. G. de la 2^e Division fouilla la région avoisinante

en vue de trouver le soldat Dugas, qui était absent depuis quatre jours. Mystère! il ne fut jamais trouvé.

Le s^{gt} Lang transféra la Section « C » au secteur de la 4^e Brigade, le 25 mai, le jour même où le capitaine Jack Tweddle vint prendre le commandement de la 2^e Compagnie de prévôté.

Le capitaine Tweddle visita toutes les sections environnantes le 26 mai 1946. Il entra également en communication avec la brigade (anglaise) de Wilhelmshaven, et promit aux autorités de cette brigade d'envoyer des sous-officiers de la prévôté pour s'occuper de la formation de leurs hommes aux tâches de la police militaire. Le travail était tellement abondant que la 2^e Compagnie n'avait pas le temps de voir à tout.

Une cérémonie religieuse d'action de grâce pour la victoire fut organisée par la 2^e Compagnie de prévôté, le 27 mai 1945, à Aurich (Allemagne).

Étant donné l'étendue de la région que la 2^e Compagnie devait couvrir à cette époque, il fut décidé qu'il valait mieux former des hommes dans chaque brigade pour s'occuper de chacun de leurs secteurs respectifs. En conséquence, le 28 mai, 15 hommes de la 4^e Brigade arrivèrent au Q. G. de la 2^e Compagnie pour y recevoir leur formation de prévôté, auprès de 2 sous-officiers de la Compagnie.

Le 31 mai, on demanda à la 2^e Compagnie de fabriquer des affiches et des panneaux pour le terrain de jeux du Q. G. de l'artillerie.

Le 1^{er} juin 1945, la 2^e Compagnie perdit une partie de soft-ball contre les officiers du Q. G. de la 2^e Division. Résultats : les prévôts 2, les officiers 10.

Section des enquêtes spéciales

Le 8 juin 1945, la 4^e Brigade signala qu'un meurtre avait été commis dans son secteur, la nuit précédente. Le s^{gt} Paul Clearwater²⁵ de la Section des enquêtes spéciales procéda à l'enquête préliminaire, qui révéla qu'un Russe, qui avait fait du travail forcé dans une ferme allemande, était retourné chez son ancien employeur et l'avait tué, lui et sa femme. Comme les troupes canadiennes n'étaient pas impliquées dans cette affaire, le dossier fut transmis aux autorités du gouvernement militaire.

Le travail ne manquait pas à ce moment-là, avec l'arrivée des troupes allemandes qui avaient capitulé, et qui arrivaient tous les jours des Pays-Bas.

Le 10 juin, le Corps d'ordonnance organisa une grande cérémonie religieuse à Aurich, et la 2^e Compagnie dut à la fois régler la circulation et le mouvement des prisonniers de guerre allemands.

Le 13 juin, des volontaires d'Extrême-Orient quittent la 2^e Compagnie, à Aurich (Allemagne), pour aller combattre les Japonais.

Le 14 juin 1945, le Q. G. de la Compagnie est déménagé à Oldenburg (Allemagne), et prend sous son commandement deux sections de la 13^e Compagnie de prévôté et une section de la 11^e Compagnie afin de pouvoir contrôler toute la zone canadienne d'occupation. À ce moment-là, le Q. G. de la 2^e Division fut transporté à Bad Zwischenahn (Allemagne); il avait sous son commandement quelque 66 000 hommes, Canadiens et Britanniques, pour contrôler toute la zone canadienne d'occupation. La 2^e Division était sous le commandement du 30^e Corps (Britannique), qui plaça la 2^e Compagnie sous le commandement du colonel Drake.

Le 21 juin, le lieutenant Lawlor part pour l'Extrême-Orient. Le c^{pl} Elliott est arrêté le soir suivant par le capitaine Bloomfield du 821^e Détachement du gouvernement militaire, pour cause de fraternisation. Elliott était en train de consigner la plainte d'un civil au moment de son arrestation. Le capitaine Bloomfield dut présenter officiellement des excuses au c^{pl} Elliott. Le lieutenant Tom Reid arrive comme officier d'avant-garde de la compagnie de prévôté de la zone d'occupation.

Le 22 juin, le s^{gt} Paul Clearwater vient faire enquête sur les circonstances mystérieuses entourant la mort d'un soldat, à Aurich. L'homme avait été vu ivre près du canal de Jade-Ems, d'où son cadavre meurtri de coups avait été retiré. Après une enquête minutieuse et un examen médical, on put seulement conclure qu'il avait été frappé par un véhicule et qu'il était mort de ses blessures. Il fut impossible d'établir où l'accident s'était produit et quand et comment son corps avait été jeté dans le canal.

Le s^{gt} Paul Clearwater fit d'excel-lentes enquêtes sur des cas de viol dans la zone d'occupation canadienne. Son chef-d'œuvre fut sans contredit le cas qui mettait en cause le s^{gt} Liddicott. Paul présenta un rapport de 32 pages, y compris les dépositions traduites. Le s^{gt} Quail²⁶, S. E. S., mena, lui aussi, des enquêtes sérieuses. À Autrich, plus de 20 Canadiens furent coffrés dans les cellules du Q. G. divisionnaire,

accusés de viol. Tous furent condamnés pour viol ou pour fraternisation, et leurs sentences furent de deux à 15 ans de prison.

Le 23 juin, le cap. Tweddle et le 1^{er} Reid visitèrent les sections avoisinantes de la 2^e Compagnie.

Les 29 et 30 juin, la 2^e Compagnie fut très occupée à installer des panneaux de signalisation le long des routes conduisant à l'aéroport de Bad Zwischenahn pour le « mardi gras » de la 2^e Division, le 1^{er} juillet.

La 2^e Compagnie remporta la victoire (9 à 6) contre les officiers lors d'un match de soft-ball, le 29 juin. La 4^e Brigade signala un autre viol, le 29. Le char allégorique de la Compagnie de prévôté dut être réparé la veille du 30 juin — encore pas très solide.

Une fête aux nombreuses attractions

Le 1^{er} juillet 1945, la 2^e Division organisa une fête en règle, à l'aéroport de Bad Zwischenahn. Il y avait un parc d'attractions, un rodéo, des courses, du cinéma, du théâtre, un défilé de chars allégoriques, une exposition d'avions de combat équipés de lance-roquettes, des sous-marins de poche allemands, des canons allemands de gros calibre, des feux d'artifice, des concours de natation et des courses en bateau. Une vraie fête du 1^{er} juillet! Le General Matthews avait demandé que le plus grand nombre d'hommes de la 2^e Compagnie puissent prendre congé pour participer aux sports. Ceux qui étaient de corvée furent réduits au minimum. Le char allégorique de la prévôté culbuta vers la fin du parcours, et les motards qui figuraient sur le char furent blessés.

La partie de soft-ball entre les officiers du Q. G. divisionnaire et les hommes de la 2^e Compagnie de prévôté finit par une dispute sur un point du règlement. Elle dut être jouée à nouveau le 4 juillet; les résultats furent 6 à 4 en faveur de la 2^e Compagnie.

La 4^e Compagnie de prévôté commença à arriver dans la région le 5 juillet 1945, et commença son travail d'occupation en Allemagne le 9 juillet.

La 2^e Division commença à déménager dans la région ouest des Pays-Bas, celle d'Amersfoort, le 5 juillet 1945; et le 12, tout était terminé. Au cours du déménagement, le s^{gt} O'Connor eut un écart de conduite dans le mess des officiers de l'artillerie, et fut mis aux arrêts à Zutphen, le 8 juillet.

La 2^e Compagnie envoya deux sections de prévôts à Apeldoorn (Pays-Bas), le 12 juillet, pour participer au défilé de cérémonie du Corps de prévôté. Le Général Crerar, commandant de la 1^{ère} Armée canadienne fit la revue des troupes et reçut le salut des unités qui participaient au défilé.

Aux Pays-Bas, les cigarettes à cette époque se vendaient un guilder (0,40\$ pièce). La 2^e Compagnie cantonnée à Amersfoort devait constamment surveiller les ventes illicites de cigarettes et de fourbi.

Le 3 août, la 2^e Compagnie organise une danse dans sa salle, au son de l'orchestre « Sun-Glo ». Soirée agréable.

Le 18, une vérification de toutes les jeeps est faite sur la route. La vérification dure 24 heures, soit de 9 h, le 18, jusqu'à 9 h, le 19. La 2^e Compagnie s'occupe de cinq points de vérification dans son secteur.

Le 1 septembre 1945, le s^{gt} major et les sergents de la 2^e Compagnie organisent, une danse vraiment bien. À cette époque là, la Compagnie était très occupée à installer les panneaux le long des routes conduisant à l'aéroport de Soesterburg pour une fête qui devait avoir lieu le lundi. Ce fut une grosse affaire. Quelques milliers de personnes, tant militaires que civils, assistèrent à la course de chevaux, aux différents matchs sportifs, au spectacle aérien, au rodéo, au feu d'artifice, au défilé des troupes et des chars allégoriques fournis par la 2^e Division. La 2^e Compagnie travailla toute la journée au contrôle de la circulation des véhicules et des foules.

Une partie du fourniment du général Matthews est volé dans sa caravane quelques jours plus tard. Le lieutenant Doug Mitten et quelques hommes de la 2^e Compagnie s'occupent de faire les recherches. Ils découvrent un camion de trois tonnes rempli de pièces d'équipements, mais le fourniment du général n'y était pas.

La police néerlandaise se montra tout à fait coopérative, mais elle ne put, elle non plus, découvrir l'équipement recherché. La 2^e Compagnie dut envoyer d'autres hommes à l'aéroport de Soesterburg pour s'occuper de contrôler la circulation lors des courses de chevaux.

Le 7 septembre, un de nos sous-officiers dut être envoyé à l'hôpital psychiatrique de Basingstoke, en Angleterre. Au combat, il avait été

magnifique, sous la direction du s^{gt}-major Oakes, mais la guerre terminée, son moral s'était effondré, et il avait sombré dans la boisson. Ivre, il perdait la raison, tirait des coups de feu et faisait toutes sortes de choses dangereuses et folles.

Deux sections de la 2^e Compagnie furent envoyées, le 11 septembre, à Nymegen (Pays-Bas) pour contrôler les déplacements des troupes de la 2^e Division qui passaient par là pour se rendre au dépôt de rapatriement, avant de rentrer au Canada.

Le 13 septembre, la 2^e Compagnie trouve une jeep abandonnée, qui est remise au Service du matériel en partance pour le Canada. Une foule de véhicules abandonnés par l'armée étaient récupérés par les hommes de la 2^e Compagnie et remis au Service du matériel.

La vie civile

Quelques jours plus tard, la 2^e Compagnie fut obligée d'envoyer une section à Utrecht pour aider à réprimer les désordres — une bagarre avait éclaté entre des militaires canadiens et des civils. La plice néerlandaise avait dispersé les bagarreurs en tirant des coups de feu en l'air. Les officiers de la 2^e Compagnie ont un nouveau mess — local magnifique, dans une maison privée. Un employé de l'administration civile attachée à l'armée est appréhendé à Amsterdam : il avait vendu 80 000 cigarettes qui devaient être distribuées aux troupes. Il avait des bagues à diamant, des montres, des appareils photo, et un bon d'épargne de 1 000\$ d'une compagnie ferroviaire du sud des États-Unis! Les cigarettes, à ce moment-là, se vendaient 15 guilders la pièce. Le rumeur courait à Amsterdam qu'il y avait six endroits où il se faisait du marché noir, et où l'on pouvait échanger des guilders pour des livres sterling. La S. E. S. fit enquête.

Le 24 septembre, le colonel Ball, sous-adjoint du grand prévôt, parla aux hommes de la 2^e Compagnie sur le rapatriement. Jusqu'à cette date, aucun membre du personnel de la prévôté n'avait renvoyé au Canada, et certains se demandaient s'ils allaient jamais rentrer au pays. Les hommes avaient beaucoup de questions à poser, et le colonel Ball sut y répondre.

Le 13 octobre 1945, le Q. G. de la 2^e Division fut fermé, et le major Chris Forbes, adjoint au grand prévôt, fut rapatrié au Canada. La 2^e Compagnie de prévôté cessa d'exister comme

corps indépendant, le 15 octobre 1945. Le personnel fut soit rapatrié ou réaffecté à d'autres compagnies de prévôté.

Les hauts faits des hommes de la 2^e Compagnie resteront longtemps dans la mémoire de ceux qui en ont été témoins. La participation des membres de la Gendarmerie au Corps de la prévôté durant la Seconde guerre mondiale constitue une page glorieuse de notre histoire.

17. Capellan est juste au nord d'Anvers.
18. La période allant du 8 novembre 1944 au 8 février 1945, fut le seul temps de la campagne du Nord-ouest, de l'Europe, où les troupes canadiennes ne participèrent pas à une opération majeure.
19. Au cours de l'Opération Véritable, les Britanniques et les troupes de la 1^{ère} Armée canadienne passèrent des Pays-Bas jusqu'en Allemagne pour nettoyer la région sise à l'ouest du Rhin. Les prisonniers allemands capturés durant l'assaut initial de l'Opération rapportèrent que le barrage d'artillerie était tellement intense qu'il avait détruit chez eux toute volonté de résister.
20. Né le 17 mai 1913, à Lennoxville (Qué.), Lyman Wellington Paige avait joint les rangs des réservistes de la Gendarmerie lorsque cet organisme fut constitué en 1937. Puis il était devenu membre régulier en novembre 1938, après avoir reçu sa formation à Regina et fait partie du Carrousel à la Division Dépôt. Il s'était enrôlé dans la 1^{ère} Compagnie de prévôté lorsque cette unité avait été formée; il avait reçu le grade de lieutenant et, plus tard, avait été promu capitaine.
À son retour au Canada, le gendarme Paige fit de nouveau partie de la Gendarmerie; il travailla en Saskatchewan jusqu'en 1957, puis en Alberta. Il fut promu caporal en 1952 et sergent en 1958.
Tireur d'élite, comme il est dit dans le récit du s^{gt} Forbes, Paige connut souvent le succès dans les concours de tir; il enseigna même le maniement des armes à feu à la Division Dépôt. En 1953, le c^{pl} Paige fut envoyé en Grande-Bretagne avec le contingent qui participa au couronnement de la reine Élisabeth II. Le s^{gt} Paige se retira de la G. R. C. en 1963 et accepta un poste de fonctionnaire dans le gouvernement provincial de l'Alberta.
21. L'Opération Blockbuster fut la seconde étape de la bataille du Rhin pour les forces britanniques et canadiennes. Ces troupes poussèrent à l'est dans la forêt d'Hochwold et délogèrent les soldats allemands qui durent traverser le Rhin. Le 11 mars 1945, les Britanniques et les Canadiens effectuèrent une jonction avec la 9^e Armée américaine qui s'était

avancée en direction nord-est jusqu'au Rhin. Les alliés se préparaient à donner l'attaque finale sur le territoire allemand.

22. On appelait « kangourou » un transport blindé qui ressemblait un peu à un char d'assaut. Ce véhicule était destiné au transport du personnel.
23. Après avoir traversé le Rhin, l'Armée canadienne piqua une pointe vers le nord, rentrant de nouveau aux Pays-Bas pour y nettoyer la région des forces allemandes.
24. Le colonel George W. Ball était un soldat d'expérience doublé d'un policier. Né en 1894, à Dublin (Irlande) il avait fait partie, à temps partiel, de l'armée territoriale britannique depuis le 17 mai 1911. Durant la Première guerre mondiale, il avait servi dans les rangs de l'artillerie canadienne de campagne, où il avait été cité dans les dépêches, et s'était élevé jusqu'au grade de lieutenant. Après la guerre, il était venu au Canada et avait tâté de plusieurs métiers. — débardeur, éleveur et fermier — avant de joindre les rangs de la police du Canadien Pacifique, en 1925. En 1929, il s'était enrôlé dans la police provinciale de l'Alberta, et avait occupé des postes à Calgary et à Innisfail. Quand la sûreté de l'Alberta fut absorbée par la Gendarmerie, en 1932, Ball continua de travailler en Alberta, à Innisfail, puis à Edmonton. Il fut promu caporal en octobre 1933. Le caporal Ball fut un des premiers à joindre la 1^{ère} Compagnie de prévôté, et, par suite de son expérience militaire et de son efficacité, il fut rapidement promu. Ball était déjà sergent-major de régiment lorsqu'il traversa outre-mer. Il reçut une commission d'officier au début de 1940, et avant la fin de l'année il recevait le commandement de l'unité. Avec la croissance de la prévôté, il monta de nouveau en grade, et se vit confier d'autres postes d'état-major et de commandement — devenant, entre autres, commandant des casernes de détention canadiennes, à Whitley (Angleterre), poste équivalent à celui de directeur de pénitencier. À la fin de la guerre, Ball était colonel, sous-adjoint du grand prévôt et officier de l'Ordre de l'Empire britannique (O. B. E.). Ball choisit de ne pas demeurer au service de la Gendarmerie après la guerre, et fut licencié le 1^{er} avril 1946, avec le grade de sergent. Il est décédé à Victoria, le 19 août 1965.
25. Paul Wellington Clearwater est né le 9 avril 1908 à Cannington Manor (Saskatchewan) et avait joint les rangs de la Gendarmerie le 12 juillet 1933. Avant la guerre et durant les premières années du conflit, le gendarme Clearwater fut affecté à divers détachements en Alberta, en Saskatchewan et dans les Territoires du Nord-Ouest. Il s'enrôla dans le Corps canadien de la prévôté en juin 1941 et s'éleva jusqu'au grade de sergent-major de com-

pagnie. De retour au Canada après la guerre, le gendarme Clearwater fut de nouveau affecté aux tâches de divers détachements, surtout dans l'Ouest du pays. En juillet 1946, il fut promu caporal et envoyé à Dawson (Yukon) où il demeura trois ans. En 1953, le c^{pl} Clearwater se retira de la Gendarmerie; il avait 20 années de service. Il accepta alors un poste d'inspecteur des routes, au ministère du Procureur général, à Red Deer (Alberta). Il mourut subitement le 16 février 1955, à l'âge de 46 ans.

26. Arthur John Quail est né à Winnipeg (Manitoba) le 16 novembre 1915. Avant de joindre les rangs de la Gendarmerie, il avait occupé divers emplois — vendeur, mineur, travailleur en forêt; mais il se considérait surtout comme écrivain, vendant ses récits à divers magazines. Il s'était engagé dans la Gendarmerie le 11 novembre 1940, et avait été envoyé comme volontaire à la 1^{ère} Compagnie de prévôté, en avril 1941. Son service comme prévôt fut varié: il fut tour à tour sous-officier d'un camp de correction sur le terrain, instructeur, et enquêteur du Service spécial d'enquête. Comme son emploi à la Gendarmerie se terminait le 10 novembre 1943, il ne se rengagea pas.



Scuttlebut confirmé

Épingles de revers de l'ACPM

Due à un nombre croissant de demandes additionnelles pour des épingles de revers de l'ACPM, le comité exécutif a approuvé la vente de ces items par l'entremise de la boutique de

service de la sécurité, à la BFC Borden. Les nouveaux membres, présentement en service ou retraités, continueront de recevoir leurs épingles complémentaires, toutefois, des épin-

gles de revers supplémentaires pourront maintenant être achetées à la boutique à un coût de 2\$ chaque.

Le « Déjeuner des Oubliés » 1986 Région d'Ottawa

Le 2 mai 1986 à midi, une réunion des plus inhabituelles a eu lieu au Mess des officiers de la BFC Ottawa (Rockcliffe). Seize des plus éminents et des plus anciens membres du service de la sécurité se sont réunis afin de « discuter » des bons et des mauvais côtés d'avoir atteint ou même dépassé les 10 ans de service dans leur grade respectif.

Il va sans dire que cet événement a donné lieu à de nombreuses mises en boîte et à d'amusantes discussions.

L'an prochain amènera son cortège de nouveaux « OUBLIÉS », à moins qu'ils n'obtiennent une promotion et qu'ils manquent ainsi leur chance de faire partie de ce groupe.



Le capitaine Bob Nice, auguste membre extraordinaire du groupe des « OUBLIÉS » pontifie à l'intention des nouveaux.



Ce déjeuner fut l'occasion d'établir les statuts et règlements du groupes des « OUBLIÉS » (le vin aidant).



Ces personnages semi-ombrageux (notamment l'oncle Willie) viennent tout iuste de se voir décerner leur certificat d'« OUBLIÉS ».



Les « OUBLIÉS » portent un toast au lcdr Harry Halliday, coordonnateur de carrières, prétendu conspirateur dans le complot des « OUBLIÉS ». Tout se déroule sous le regard attentif du « parrain » Nice.

Fonds de la Police Militaire pour Enfants Aveugles

Safari de l'ERSFC au profit du Fonds pour les Enfants Aveugles

Le 2 avril 1986, le cours de la police militaire TQ5-8601 et son personnel ont organisé un événement très insolite au Thunderbird Club de l'ERSFC dans le but de recueillir de l'argent au profit du fonds pour les enfants aveugles. Les membres de l'ERSFC et leurs familles ont ainsi eu l'occasion bien rare de se faire photographier avec un tigre et un jeune jaguar. Ils ont eu aussi l'occasion de gagner des reproductions de deux beaux pastels représentant un lynx et un jeune cougar, qui avaient été offerts par Murrey Killman, artiste connu pour ses œuvres sur la faune du Canada. Le gagnant des reproductions a été l'Adjm. Mikkelsen.

Dans la lettre qui suit, l'un des principaux participants raconte cet événement :

Chers amis (membres de la police militaire) :

Je m'appelle Tigre Boris Sibérien, je suis un tigre de Sibérie qui vit à Cambridge, en Ontario; je suis âgé de huit mois et je pèse 65 lb. Je suis membre d'une organisation intitulée Our Vanishing Kingdom (Notre royaume en disparition) qui se déplace de pays en pays pour vous faire connaître — à vous, les humains — mes différents amis à poils et moi-même, avant que nos espèces ne soient complètement éteintes. Nous essayons de vous faire comprendre que nous sommes des animaux sauvages et que nous ne pouvons pas être apprivoisés, bien que nous ayons l'air gentils et affectueux quand nous sommes jeunes. Fort heureusement, nous vivons dans des maisons mobiles quand nous nous déplaçons. C'est ce que vous appelez des cages, mais pour nous c'est tout ce que nous connaissons et nous y sommes très heureux et en sécurité. Nous sommes très bien soignés et aimés par notre patron, John Rehmann, et son personnel. Quand vous faites connaissance avec nous, nous souhaitons que vous compreniez que les créatures de notre espèce sont sauvages et dépendent des humains pour survivre et être protégées.



Le Cpl-I King aide Boris à prendre un rafraîchissement bien mérité.



Le commandant de l'ERSFC, le LCol A.R. Wells avec Appollo.



Appollo le jaguar avec deux jeunes amis.

Le 12 avril 1986, notre patron m'a emmené à l'ERSFC pour aider les membres de la police militaire à recueillir 200 \$ au profit du fonds pour les enfants aveugles. Nous avons amené avec nous mon meilleur ami, Appollo, jeune jaguar de six mois, ainsi que le tout nouveau membre de notre famille, un petit jaguar de cinq jours qui n'a pas encore de nom.

Quand nous sommes arrivés à l'école, mon patron avait de la difficulté à introduire notre maison mobile dans le Thunderbird Club! Il a donc décidé de nous faire confiance et nous a laissés libres dans le bâtiment. Nous nous sommes bien amusés cet après-midi là! Pour commencer, Appollo et moi avons examiné l'endroit pour nous assurer qu'il ne présentait pas de danger. Je me suis chargé de renifler partout parce que nous, les tigres, nous sommes un peu plus peureux que les jaguars. Appollo n'était pas aussi inquiet et il a commencé tout de suite à jouer avec un des membres de la police militaire. Puis nous nous sommes engagés dans un match de lutte. Appollo courait partout dans le Club en glissant sur le plancher et en se jetant sur les meubles. Je suis sorti gagnant sept fois sur dix chutes, puis nous avons déclaré la partie nulle. Entre-temps, notre patron était au bar et enseignait à une charmante membre de la police militaire appelée Tricia de quelle façon on doit donner le biberon à mon jeune ami. Après lui avoir donné à manger et l'avoir tenu pour le faire roter, elle l'a remis dans sa cage pour une petite sieste, comme on fait avec les bébés.

Puis tous nos amis de la police militaire ont commencé à arriver. Vous auriez dû voir leur réaction quand ils nous ont vu courir partout en liberté, Appollo et moi. On aurait juré qu'ils n'avaient jamais vu de tigre ou de jaguar de leur vie. Quand nous avons réussi à les convaincre que nous n'avions pas l'intention de les manger mais que nous voulions simplement jouer avec eux, nous avons pu nous amuser. Nous nous sommes présentés en grimpant sur les meubles, ce que nous n'avons jamais le droit de faire à la maison, en nous jetant sur les policiers et en leur mordillant les chevilles, petit jeu que nous ne pouvons jamais nous permettre. J'ai même réussi à prouver mon ascendance de tigre en m'approchant sournoisement du sergent Ken Reid, qui ne se doutait de rien, et en enfonçant mes crocs dans sa botte de combat, après un grand saut, ce qui l'a pris par surprise. Il n'en revenait pas! Moi non plus. Les bottes de combat ont un goût détestable!



Le Cpl-I Watson avec Boris.



M. John Rehman de l'organisation Our Vanishing Kingdom, l'Adjum. Mikkelsen et A/Cpl Hannappel.

Finale­ment nous nous sommes mis à faire ce pourquoi nous étions venus, ramasser de l'argent pour les enfants aveugles. Appollo et moi, cha­cun à son tour, nous avons posé devant le photographe avec nos amis. Tout a très bien marché : pendant qu'Appollo faisait la vedette devant l'objectif, je m'amusais à lutter avec cha­cun des policiers qui passait. J'ai perdu toutes les parties. Je trouvais très drôle d'attaquer ces bottes bril­lantes, surtout quand elles contenaient des jambes. Heureusement, ils avaient tous le sens de l'humour et parta­geaient le jeu. Je ne fais jamais de mal à per­sonne, mais ma façon de jouer est un peu rude.

Quand ce fut mon tour de passer devant l'objectif, j'ai eu l'occasion de leur montrer que, moi aussi, je peux être mignon et caressant. Pensez donc, j'ai même posé avec le commandant de l'ERSFC, le Lcol A.R. Wells. J'ai pensé m'attaquer à son bel uniforme, mais finalement j'ai décidé qu'il valait mieux m'en abstenir, le commandant aurait pu me mettre en prison! Pendant ce temps, Appollo n'a pas eu beaucoup de chance dans ses petites luttes avec les membres de la police militaire.

Au moment de partir, on m'a ramené dans notre maison mobile avec mon meilleur ami, Appollo, et nous sommes retournés auprès de nos com­pagnons de voyage. Fatigués de nos jeux, Appollo et moi étions d'accord pour dire que les membres de la police militaire étaient des gens bien amu­sants. Nous les avons aidés à recueillir 200 \$ pour le fonds des enfants aveu­gles et nous espérons nous être fait quelques amis. J'ai même été adopté comme mascotte par le cours PM TQ5-8601, j'ai été photographié avec toute la classe et avec Appollo. La classe m'a offert une laisse et un macaron sur lequel on peut lire : A/Cpl Tigre Boris S., mascotte, Cours de la police militaire, TQ5-8601.

Je commence à avoir sommeil et je suis prêt à faire une petite sieste de tigre. Je vais rêver de tous mes nou­veaux amis en espérant que je pourrai les revoir l'année prochaine. À tous ceux qui ont participé à cette cam­pagne de financement et qui nous ont reçus, nous les délégués de l'organisa­tion Our Vanishing Kingdom, MERCI.

Votre ami,
A/Cpl Tigre Boris S.

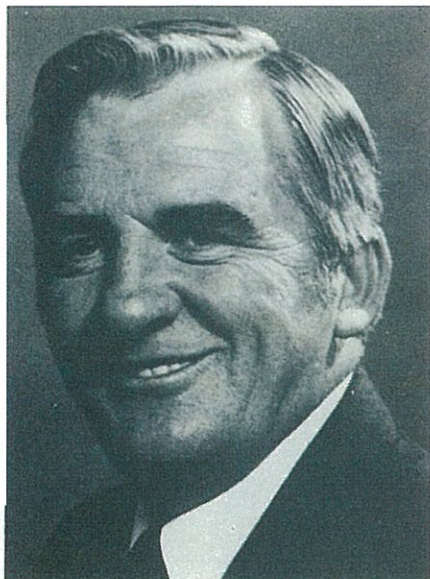


En Mémoire

Capitaine

(Retiré)

Fred Rogers



C'est avec grand regret que nous annonçons que le Capitaine Fred Rogers (retiré) est décédé le 16 juin 1986 à Calgary à la suite d'une crise cardiaque.

Fred s'enrôla dans l'Aviation Royale du Canada comme policier militaire le 2 avril 1957. Au début de sa carrière il servit aux stations MacDonald et Gimley et ensuite aux bases de Metz et Marville en France et Lahr en Allemagne. En 1972, Fred a eu sa commission du rang de Sergent et il continua sa carrière à la BFC Cold Lake, Calgary et Borden en plus d'une courte mutation à D Secur 3. Après sa retraite des Forces, Fred s'installa à Calgary où il fut employé aux douanes Canada et finalement comme policier pour la ville de Calgary.

Fred est survécu par son épouse Katherine et ses filles Susan et Deborah.

Les funérailles ont eu lieu à la chapelle St Georges, BFC Calgary le 20 juin 1986. On se souviendra de Fred par sa fraternité, son sens de l'humour et sa dédication professionnelle à la branche.

Katherine Rogers demande que tous ceux qui voudraient offrir leur sympathie par une offrande fasse parvenir leur don au Fonds de la Police Militaire pour les enfants aveugles.

Adjudant-Maître

Murray Purcell



Dimanche le 22 juin 86, un époux chéri, un père dévoué, un joueur de hockey, un policier militaire et un combattant est décédé à Halifax, sa ville natale. Cet homme était l'Adjudant-Maître Murray Purcell qui, suite d'une longue dure bataille avec un cancer qui se prolongea pour presque huit ans, a finalement succombé à cette maladie qui nous a enlevé tant de bonnes gens. Murray a donné sa meilleure mise en échec lors de cette bataille, comme lui seul pouvait donner. Il était une inspiration à ceux qui étaient aussi affligés et aux fortunés qui ne l'étaient pas. Pour ceux d'entre nous qui ont travaillé à ses côtés, il est facile de rendre témoignage au caractère de ce militaire. Éprouvant de la douleur et de l'inconfort des traitements que la plupart d'entre nous ne pourrait endurer, Murray Purcell trouvait toujours de l'énergie dans son corps faible et meurtri pour se dévouer envers sa section de police militaire, ainsi qu'envers les gens pour lesquels il était un chef, un instituteur et un conseiller. Il était hautement respecté autant par les policiers militaires que par les autres membres du service militaire pour son savoir, son expérience, sa dédicace et son si familier sens de l'humour. Il était un véritable sportif et un averse joueur de hockey et cela le blessait profondément de ne plus pouvoir participer à ce sport qu'il aimait tant. Mais il s'était assuré que l'esprit de participation et de compétition s'était poursuivi à la BFC d'Halifax.

L'Adjudant-Maître Purcell s'était engagé en tant que policier militaire en 1957, dans l'Aviation Royale Canadienne et a servi dans de nombreux domaines incluant le service outre-mer. Donc nul n'était surpris que, suivant l'avis de son décès, des messages de condoléances envers Aline, l'épouse de Murray, et sa famille soient parvenus de tous les coins du Canada et de l'Europe. Il était un camarade de travail qui a conquis l'amitié de bien des gens.

Il sera durement regretté par ceux qui ont eu le privilège de le connaître mais il ne sera jamais oublié. La Branche de la Sécurité a perdu un membre qui n'avait pas d'égal.

Proverbe 18 Verset 24. « Il y a des amis qui mènent à la ruine, il y en a qui sont plus chers qu'un frère. »

Arthur C. Andrew, CD

Le cplc Jim Thickson a informé l'APMC du décès de son beau-père, le sgt ART ANDREW (retraité), mort du cancer le 14 février 1986 à Guelph (Ontario). Bien qu'il n'ait pas été membre de l'APMC, M. Andrew a été pendant vingt-trois ans membre de la police de l'air et de la police militaire. Il a servi à Saint-Jean, à Centralia, à Summerside, à Goose Bay, à Metz (France), à Bagotville et à Montréal. Lors de sa retraite en 1968, il est entré à la Commission de la Fonction publique de l'Ontario à titre d'agent de probation. Son souvenir demeurera longtemps chez ceux qui l'ont connu. Il laisse dans le deuil son épouse Edna, de Guelph; sa fille Barbara (Thickson), maintenant à la BFC Moose Jaw, son fils David, à la BFC Halifax et son fils Gary, à la BFC Shearwater.

Adjudant-Chef (Retiré) Arthur Harry Bristow

Dimanche le 29 juin, 1986, l'adjudant chef (retraité) Arthur H. Bristow, âgé de 64 ans, de Woodbend Cresc., Waterloo, est décédé pendant une visite familiale à Petawawa. Il servit 20 ans dans les forces canadiennes. En 1977, il travailla pour Consumers Distributing. Il était aussi membre de l'association de la police militaire canadienne.

Il laisse dans le deuil son épouse Becky, sa fille Lynda, et ses fils David, Tony, Donald et Paul.

Boutique du Service de la Sécurité

LISTE DES PRIX POUR 1986

Plaque du service en émail	24,00 \$
Plaque sur base en bois	34,00 \$
Maillot (Tee shirt)	5,00 \$
Cravatte	8,00 \$
Ceinture avec Thunderbird	8,00 \$
Boucle de ceinture avec Thunderbird	4,00 \$
Écusson de veston	12,00 \$
Breloques (plaquées or ou argent)	
Cochonnet (argent) & (or)	3,00 \$
Thunderbird (or)	9,00 \$
Thunderbird (argent)	9,00 \$
Porte-clés avec Thunderbird	2,00 \$
Cuiller en argent avec écusson	5,00 \$
Épingles à cravatte en or ou en argent	
Écusson d'épaulette ou de casquette de baseball, pour policier militaire	2,00 \$
Étui d'insigne	2,00 \$
Bérêt	8,00 \$
Étui d'insigne/portefeuille	25,00 \$
Décalcomanies auto-adhésives	
Grande (6 po)	1,00 \$
Petite (3 po)	0,75 \$
Chope en verre	4,50 \$
Tasse à café	3,50 \$
Chop à bière (céramique)	6,00 \$
Ensemble de stylo pour bureau	20,00 \$

Ensemble de boutons de manchettes et boutons pour dîner régimentaire	28,00 \$
Menottes (or) & (argent)	3,00 \$
Pistolets croisés (or) ou (argent)	3,00 \$
Boîte d'allumettes (50 avec emblème « Sécuritas »)	3,50 \$
Ensemble survêtement & casquette de baseball, pour policier militaire	40,00 \$
Plat décoratif (9 1/2 po)	4,00 \$
Casquette de baseball avec écusson de la sécurité	6,00 \$
Coupe-papier "Sécuritas"	10,00 \$
Drapeau "Sécuritas" pour bureau	3,00 \$
Épinglette pour revers — "Sécuritas"	10,00 \$
Sous-verres "Sécuritas" (ensemble de 4)	4,00 \$
Drapeau du Service	20,00 \$

Veillez expédier à l'adresse suivante les commandes par courrier :

**La Boutique, École du renseignement et de la sécurité des Forces canadiennes
Base des forces canadiennes Borden
Borden (Ontario)
L0M 1C0**

**Joyeux Noël
et Meilleurs Souhaits
pour 1987**

**du Personnel du Journal
Thunderbird**